

Gendarmerie nationale à Ain Touta (Batna)

Démantèlement d'un réseau de dealers activant à proximité des milieux scolaires

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7168 - MARDI 29 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Renforcement de la sécurité hydrique
**Des avancées importantes
grâce au dessalement
et les eaux usées traitées**

P04

4ème rencontre régionale des journalistes à Alger

Professionnalisme, éthique, déontologie

P03

L'Etat maintient sa politique
de protection du pouvoir d'achat

Les prix sous haute surveillance



Lire en page 03

P07

ORAN

Glissement de terrain à Oran
Relogement de 182 familles sinistrées à Misserghine
Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella
**26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires
distingués comme professeurs émérites**
West Coast Festival
Oran vibre au rythme des moteurs du 30 avril au 3 mai



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Droits des peuples

Boughali souligne la nécessité de sensibiliser les jeunes générations



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a souligné, dimanche à Alger, la nécessité de sensibiliser les jeunes générations aux droits des peuples, notamment le droit à l'autodétermination. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du concours national des meilleurs travaux scolaires sous le thème : "L'Algérie et les causes justes", le président de l'APN a expliqué que cette initiative éducative s'inscrit dans le cadre des "efforts globaux des institutions de l'Etat pour assurer une éducation saine à la nouvelle génération", notamment en matière d'inculcation des valeurs nobles

pour forger une personnalité équilibrée. La réalisation de cette démarche, précise M. Boughali, passe par "l'inspiration tirée de l'histoire glorieuse de l'Algérie, source de fierté et d'attachement aux principes et valeurs que nos ancêtres ont porté pour défendre la dignité humaine et soutenir les opprimés". Boughali a ajouté que ce concours a vu la participation de "près de deux mille enfants issus de différentes wilayas du pays, y compris ceux de la communauté algérienne établie à l'étranger, qui ont démontré leur attachement à leur patrie et ont fait de leur implication artistique un pont de communication et un moyen d'exprimer leur amour pour la patrie".

Elaboration de la nomenclature des métiers de l'environnement en Algérie

Lancement du premier atelier consultatif sur le projet



Le premier atelier consultatif sur le projet d'élaboration de la nomenclature des métiers de l'environnement a été lancé, dimanche à Alger, dans le but de structurer et d'encadrer ces métiers et d'améliorer les compétences et les formations en adéquation avec les besoins du marché. Le coup d'envoi de cet atelier a été donné par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid. Cet atelier consultatif planchera sur l'élaboration d'un référen-

tiel national complet des métiers de l'environnement, à travers l'identification des métiers existants, émergents et en mutation et leur classification par domaines d'activité et par niveaux de qualification requis, selon les explications fournies à cette occasion. Ce projet permettra de définir les compétences techniques et juridiques associées à chaque métier, d'adapter les formations professionnelles et académiques aux besoins réels du marché, de faciliter l'insertion des jeunes et des universitaires dans le marché de l'emploi et de fournir un outil de référence aux décideurs pour orienter les politiques publiques en matière d'emploi et de formation.

Général d'armée Saïd Chanegriha

«Contre la propagande destructrice et trompeuse»



Le Général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné, ce lundi, «la nécessité de contrer l'usage dangereux de la propagande destructrice et trompeuse et de renforcer la vigilance sécuritaire chez les individus et les groupes». Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la 4ème région militaire, le Général d'armée a insisté sur «la lutte contre les campagnes mal-

veillantes visant à nuire à l'image de l'Algérie, un devoir pour tout patriote attaché à son pays». A l'occasion, le Général d'armée a réitéré son engagement à écouter les préoccupations des membres de la 4e région militaire, qui, à leur tour, ont exprimé leur détermination «à redoubler d'efforts pour accomplir pleinement leurs missions», notamment en matière «de sécurisation des frontières» et «de protection du territoire national contre toutes les menaces et fléaux potentiels».

Suivi de l'état d'avancement des différents projets du secteur Hidaoui tient une réunion d'évaluation



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a tenu, dimanche, une réunion d'évaluation avec les cadres centraux du ministère, consacrée au suivi de l'état d'avancement des différents projets du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. "La réunion a porté sur l'état d'avancement des différents projets et programmes, le plan d'action du secteur et les priorités à fixer pour le deuxième semestre de l'année en cours. Elle a permis également de présenter les principales réalisations de la période écoulée, notamment en ce qui

a trait au projet de la stratégie nationale du secteur de la jeunesse 2025-2030 et le document du Plan national jeunesse (PNJ) 2025-2029", précise le communiqué. Hidaoui a reçu des explications sur les différentes fiches techniques relatives à la rencontre nationale sur la réforme du système pédagogique des instituts de formation et au colloque national sur l'attractivité des entreprises de jeunes, qui se tiendront prochainement, ainsi que sur les préparations en cours pour le programme des centres de vacances et de loisirs pour l'été 2025, selon le communiqué.

Fête des travailleurs

La journée du jeudi 1er mai chômée et payée

La journée du jeudi 1er mai 2025, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration 16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41 Président Directeur Général Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication Abdellah BOUHALI Directeur Technique Benyoucef Mohamed Conception PAO Le Carrefour d'Algérie Bureau de Mostaganem Tél: 045 41 73 80 Impression Ouest Société d'Impression de l'Ouest Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à: L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42 Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45 02 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'Etat maintient sa politique de protection du pouvoir d'achat

Les prix sous haute surveillance

Par B.Habib

Fraudes, pratiques spéculatives, non déclaration, absence de facture... autant d'infractions contre lesquels le secteur de commerce en Algérie est à cheval pour assainir un secteur suffisamment ébranlé par l'informel et la spéculation criante. Les opérateurs économiques opérant dans la filière agricole sont désormais mis devant leur responsabilité. Ils sont astreints à l'application stricte des plafonnements de prix décidés par l'Etat suite aux flambées successives et sans précédent sur le marché national. Des mesures de plafonnement des prix des produits agricoles sont, rappelons-le, en cours d'application que des spéculateurs en sentent déjà le glas suite aux annonces de durcissement des contrôles des prix par le ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le souci permanent de garantir la protection du pouvoir d'achat des citoyens conformément aux engagements du président de la république Abdelmadjid Tebboune. Ainsi et afin de contrecarrer les pratiques commerciales spéculatives en tout genre et leur corollaire les augmentations des prix injustifiées, le ministère de commerce a décidé de redoubler la lutte contre le phénomène qui, il faut le reconnaître, a pris de l'ampleur ces derniers mois.

Le ministère a adressé des directives strictes à toutes les directions commerciales du pays, leur enjoignant de veiller à l'application rigoureuse du plafonnement des prix sur certains produits agricoles de large consommation. L'allusion ici est faite à la tomate, la pomme de terre, la laitue l'oignon ainsi que d'autres légumes qui sont plus demandés sur les marchés en saison de récolte et d'infléchissement de la température du climat. Pas moins de huit produits

sont actuellement sous haute surveillance depuis janvier 2025 dont on retiendra spécialement la semoule et farine, les viandes rouges importées, le lait en sachet et certains légumes sans oublier évidemment les légumes secs, le café et les huiles qui ont fait l'objet précédemment de mesures similaires pour abaisser leur prix. Tout compte fait, certaines wilayas ont déjà commencé à mettre en œuvre ces mesures de contrôle. On annonce que les opérateurs économiques actifs dans le commerce des fruits et légumes sont désormais tenus de respecter les prix maximaux. Ainsi la pommes de terre ne doit pas dépasser les 100 dinars le kilogramme. La banane a été plafonnée à 400 DA/kg, les pommes entre 350 et 450 dinars. Quant aux cafétérias, la tasse de café ne pourra désormais être vendue au-delà de 30 dinars algériens, a précisé la direction du commerce.

Les autorités ont clairement indiqué qu'elles ne toléreraient aucune infraction à ces réglementations. Des sanctions à l'encontre des contrevenants à ces dispositions vont de la saisie et du retrait définitif des marchandises jusqu'à la transmission des dossiers aux instances judiciaires compétentes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un suivi continu du circuit de commercialisation des produits agricoles tout comme elle aspire à garantir la stabilité des prix afin de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs algériens. Le gouvernement renforce sans cesse son dispositif de contrôle des prix sur le marché local. Il s'agit clairement et forcément des produits de première nécessité sur lesquels a pesé une pression somme toute énorme de la spéculation. L'objectif étant de soutenir en permanence le pouvoir d'achat du consommateur, les mesures ont tout de suite pris l'allure d'un véritable tour de vis sur les

spéculateurs, a-t-on constaté ces dernières semaines sur le marché des légumes afin de protéger les consommateurs dont le portemonnaie s'est laminé davantage et il risque fort d'en souffrir à l'approche de l'Aïd Al Adha avec la récente flambée des prix de cigarettes. Le tabac connaît en effet des augmentations tarifaires massives, entraînant des conséquences inattendues. En effet, les récentes publications au Journal officiel n°23 du 22 avril 2025 confirment les augmentations substantielles des prix des cigarettes et du tabac à priser en Algérie, actées par les arrêtés interministériels du 16 mars 2025. Ces hausses, bien que prévues par le gouvernement, semblent avoir un effet pervers : un essor considérable du marché parallèle. Depuis le début de l'année, les fumeurs algériens ont vu le prix de leur paquet s'envoler. Une enquête menée dans la capitale révèle que des marques phares comme Marlboro ont grimpé jusqu'à 500 DA le paquet, soit une augmentation de 120 DA par rapport à fin 2024. Cette flambée tarifaire a inévitablement poussé de nombreux consommateurs vers des alternatives moins coûteuses : les cigarettes de la contrebande. D'aucun parmi les buralistes de la capitale témoignent d'une demande croissante pour les cigarettes de contrebande à des prix défiant toute concurrence. La loi de finances 2025 avait introduit une augmentation du droit additionnel sur les produits tabagiques, passant de 50 à 65 DA par paquet, soit une hausse de 15 DA. Officiellement, cette mesure était censée avoir un impact modéré sur les prix mais la réalité est tout autre. Les augmentations ont en effet dépassé largement le seuil atteignant parfois jusqu'à 40 DA de plus par paquet par rapport aux tarifs fixés par l'arrêté interministériel de mai 2024.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Etat veille aux prix

Le rôle de l'Etat dans la régulation de toute chose et de tous les aspects de la vie publique et privée. Le contraire ou le moindre relâchement, ça sera le foutoir. A condition que tout s'applique par le moyen des lois et des règlements. Justement, c'est ce qui distingue un État primitif, sans État et un État moderne, selon l'acception la plus en vogue. L'être humain de par sa nature et évidemment par ses grands défauts, est enclin à la cupidité, à l'égoïsme, à la possession outre mesure. Sans une autorité ascendante politique ou spirituelle qui devrait lui tracer les lignes à ne pas dépasser, l'être humain est prêt à tout. Donc, notre histoire de l'Etat qui devrait veiller à ce que les prix soient raisonnables, sinon ça sera la jungle, entre dans cet ordre des choses. C'est la raison, d'ailleurs, pour laquelle l'on s'interrogeait avec ahurissement : «où est l'Etat?» Quand l'on constate que chaque commerçant fait ce que bon lui semble comme si l'Etat n'existait pas ! Ou... n'existe plus !! Mais, finalement, est-ce que l'Etat veille sur les prix ? Oui, l'Etat est en train de faire ce qui est dans son pouvoir, seulement sur le plan pratique les choses n'inspirent pas d'optimisme. Les écueils sont nombreux, du fait de la nature et de la structure de l'administration algérienne, où malheureusement, le manque de sérieux fait gravement défaut... ajoutant à cela le grand mal de tous les Etats du monde : la corruption ! Dans la propagation de ce fléau dans les rouages de l'administration et même dans les esprits des gens, aucun projet ne réussit, que ce soit un contrôle soutenu des prix ou toute autre chose. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le train de toute action gouvernementale se déplace à la vitesse de la tortue. La lutte contre la corruption devrait précéder la lutte contre les réseaux de la spéculation, les pénuristes et ceux qui imposent des prix exorbitants et hors de portée des bourses des citoyens. L'Etat aura besoin d'une sérieuse et profonde réforme où la lutte contre la corruption, le pivot de tous les maux du pays, sera la cible numéro un à bannir afin de réprouver tout détracteur à ce sujet, l'on devrait avouer que l'Etat est en train de bouger, ça et là. Il y a un travail qui se fait sur le terrain ...cependant, comme je l'ai signalé plus haut, la gangrène est plus forte, parfois semble-t-il inguérissable!!

4ème rencontre régionale des journalistes à Alger

Professionalisme, éthique, déontologie

Par Nadira FOUAD

En effet, professionnalisme, éthique, déontologie et diffamation sont, entre autres, les points phares sur lesquels a insisté le ministre de la Communication, hier, à l'issue de sa 4ème rencontre régionale avec la corporation venant de 17 wilayas du centre du pays. Il s'agit de la clôture de ce cycle après les 3 dernières rencontres régionales tenues à Oran, Constantine et Ouargla. D'emblée, Mohamed Meziane a tenu à rendre un grand hommage à nos confrères Omar Quartilane et Tahar Djaout assassinés par les terroristes. La corporation journalistique. Dans son long constat émaillé par une rétrospective de l'état des lieux du secteur, Mohamed Meziane a énuméré toutes les étapes en plaidant en faveur d'une feuille de route dans le cadre de l'émergence de l'intelligence artificielle. Il en profite pour encourager la communication et la presse de proximité pour la protection de la mémoire nationale. L'orateur a surtout exhorté les présents à plus de détermination dans leurs interrogations dans les 04 chantiers où les journalistes sont concernés pour s'impliquer dans ce pro-

cessus. Enfin, il se dit "heureux" d'être en présence de cette armada de journalistes. Le ministre a interpellé les journalistes présents à redoubler d'effort pour la préservation d'un front uni pour faire face aux attaques qui visent la souveraineté de l'Etat. Au volet juridique qui est l'un des ateliers, les participants ont appelé à mettre l'arsenal juridique au diapason concernant le volet diffamation et les règles régissant les chaînes de télévisions des mutations technologiques modernes, ainsi que la suggestion de la tenue de séminaires de journalistes et des chargés des cellules de communication, en vue de promouvoir la culture juridique et vulgariser les textes régissant la profession. Le ministre de la Communication a été très ovationné par les journalistes pour ce tour d'horizons de l'évolution du secteur de la presse depuis l'existence du doyen El Moudjahid. Néanmoins, il reste convaincu que les journalistes doivent acquérir les compétences, les techniques et les connaissances susceptibles de leur permettre d'accomplir convenablement leur mission, de faire face aux défis et ce, conformément aux règles d'éthique professionnelles sur la nécessité, pour les journalistes et profession-

nels des médias, de respecter la déontologie dans l'exercice de ce noble métier et d'éviter les pratiques susceptibles de nuire à la société, à "œuvrer avec objectivité, opter pour la neutralité et présenter des informations complètes et précises, tout en évitant le discours de haine". Il a été opté pour quatre ateliers dédiés à l'examen du "nouvel arsenal juridique régissant le secteur de la communication et l'éthique professionnel", "la réalité de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique à l'ère des nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des technologies de la 5G", "la communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie" et "la formation continue et spécialisée et l'étude prospective des métiers d'avenir. Les recommandations adoptées à l'issue des quatre ateliers mis en place à Oran, Constantine, Ouargla et Alger convergent tous sur la nécessité d'ancrer la culture de la formation continue au sein des médias, à travers la préparation de programmes périodiques en direction des journalistes et techniciens, l'encouragement de l'autoformation et l'organisation de cycles de formation au profit aussi des chargés des cellules de com-

munication. La conclusion de partenariats entre les entreprises médiatiques et les institutions universitaires algériennes pour la formation d'étudiants dans le domaine de l'information et de la communication, la coopération entre les entreprises médiatiques nationales pour faire face aux divers défis et attaques médiatiques ciblant l'Algérie, ainsi que la facilitation de l'accès aux sources d'information et la rapidité dans la diffusion pour combattre les rumeurs, font partie des recommandations ayant sanctionné cette rencontre. Les participants à cette dernière rencontre avec le ministre de tutelle ont plaidé en faveur de l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la numérisation pour la mise en place d'une base de données. L'objectif étant de faciliter la tâche aux journalistes et professionnels des médias dans l'accomplissement de leur mission. L'importance de l'organisation de rencontres périodiques des médias avec les autorités locales pour éclairer l'opinion publique et accompagner les différents programmes de développement dans le cadre du travail de proximité, a figuré également parmi les recommandations des participants avant la clôture de cette 4ème rencontre régionale.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Que du gasoil algérien en 2026

Historiquement dépendante des importations de carburant, coûtant près de 2 milliards de dollars par an, l'Algérie a réduit sa dépendance grâce à la modernisation de ses raffineries et à l'augmentation de la production nationale. En janvier 2024, lors d'une réunion du Conseil des ministres, Tebboune a ordonné d'accélérer la construction de la nouvelle raffinerie de pétrole à Hassi Messaoud en soulignant l'importance économique du projet pour renforcer la production nationale d'essence et de gasoil, avec pour objectif de se tourner aussi vers l'exportation. Il a également affirmé que l'Algérie avait mis fin, depuis quatre ans, à l'importation de carburant, y compris du kérosène, et a salué les efforts du secteur de l'Énergie pour maintenir cette dynamique. Dans sa stratégie de renforcement de la souveraineté énergétique, l'Algérie prévoit l'arrêt total des importations de gasoil à partir de 2026. C'est ce qu'a annoncé le président Tebboune lors de sa visite dans la wilaya de Béchar, où il a inauguré plusieurs projets structurants. «Nous n'importerons plus de carburant. Dès l'an prochain, l'Algérie n'importera plus une seule goutte de gasoil. À partir de 2026, nous raffinerons notre pétrole sur notre territoire», a-t-il affirmé devant les représentants de la société civile. Selon Slimane Slimani, vice-président en charge du raffinage et de la pétrochimie chez Sonatrach, la production nationale est passée de 27 millions de tonnes en 2018 à 30,5 millions de tonnes en 2023, a-t-il précisé lors d'une interview à la Radio algérienne en juillet dernier. Parallèlement, la consommation nationale de produits pétroliers a continué d'augmenter, atteignant 18,1 millions de tonnes en 2023, avec une forte hausse du diesel (+4 %) et une popularité croissante du GPL (+12 %). La légère baisse de la consommation d'essence (-0,6 %) montre également une évolution des habitudes de consommation. Cette initiative vise à asseoir l'indépendance énergétique du pays et à valoriser ses ressources locales, en réduisant durablement sa dépendance aux marchés extérieurs.

Face aux tensions commerciales internationales

Taleb appelle le FMI à défendre le multilatéralisme

Le Gouverneur de la banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, a appelé lors de sa participation à la 51e réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI) à Washington, le Fonds monétaire international (FMI) à défendre le multilatéralisme et le libre-échange, dans un contexte mondial marqué par des tensions commerciales et une incertitude économique croissante. Dans un discours prononcé vendredi au nom de la circonscription comptant huit pays, dont l'Algérie fait partie, à l'occasion de cette réunion tenue dans le cadre des Réunions de printemps du FMI et de la BM, M. Taleb a relevé que dans cet environnement mondial "hautement incertain et chargé de risques, nous attendons du FMI qu'il demeure – comme il l'a toujours été – un ardent défenseur du libre-échange et une voix forte en faveur du multilatéralisme". Au moment où l'économie mondiale "s'orientait vers un atterrissage en douceur à la suite des crises récentes et que la désinflation globale semblait progresser de manière maîtrisée, ces évolutions sont aujourd'hui mises en péril. Nous assistons, à un rythme que l'on n'aurait pas cru possible il y a encore quelques mois, au démantèlement du multilatéralisme tel que nous l'avons connu et encouragé depuis des décennies", a-t-il ajouté. Notant que l'économie mondiale est devant "un tournant critique et dans un état de mutation profonde", il a relevé que le niveau exceptionnellement élevé d'incertitude entourant les politiques économiques résulte des restrictions commerciales massives – et des mesures de rétorsion qui en ont découlé – imposées par les principales économies, historiquement moteurs de la croissance mondiale.

Renforcement de la sécurité hydrique

Des avancées importantes grâce au dessalement et les eaux usées traitées

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie avait réalisé des avancées importantes en matière de sécurité hydrique, à la faveur d'une stratégie nationale axée sur le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées traitées. Lors d'une séance d'audition devant la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à "la sécurité hydrique et à ses perspectives dans le pays", le ministre a précisé que l'Algérie avait subi, ces dernières années, les effets des changements climatiques, notamment le manque de pluviométrie et c'est la raison pour laquelle des mesures d'urgence ont été prises pour assurer un approvisionnement durable en eau potable. Ces mesures portent sur le lancement des programmes de forage de puits, la réalisation des transferts inter-barrages et la création de stations de dessalement de l'eau de mer, a-t-il fait savoir. Dans le même sillage, M. Der-

bal a souligné que le taux national de raccordement aux réseaux de distribution d'eau potable a atteint 98 %, et celui de raccordement aux réseaux d'assainissement est de 93 %, et ce grâce aux importants investissements destinés à moderniser le secteur et à répondre à la demande croissante induite par la croissance démographique et économique. Concernant les ressources en eau, le ministre a indiqué que l'Algérie s'appuyait actuellement sur quatre principales ressources, à savoir les eaux souterraines (7,4 milliards de M3 par an), les eaux de surface (plus de 8,6 milliards de M3), l'eau de mer dessalée (840 millions de M3/an), et les eaux usées traitées. Il a également rappelé que le nouveau programme national de dessalement d'eau de mer, concrétisé par des compétences algériennes, avait permis de réaliser cinq (5) grandes stations d'une capacité de production de 300.000 m3/jour chacune, garantissant ainsi l'approvisionnement en eau potable des régions du nord et des hauts plateaux. Après la réception et

l'entrée en production pleine de toutes les stations de dessalement d'eau de mer, la quantité de l'eau dessalée destinée à l'alimentation en eau potable devrait atteindre 3,8 millions de m3/jour. Le ministre a annoncé le lancement, prochainement, de la deuxième phase de ce programme, visant à augmenter le taux de dépendance à l'eau de mer dessalée à plus de 60% du total de l'eau destinée à l'AEP, ce qui permettrait de réaffecter les ressources conventionnelles à l'agriculture et à l'industrie et de les préserver en tant que stock stratégique. Concernant la réutilisation des eaux usées traitées, le ministre a affirmé que cette ressource est désormais une source principale supplémentaire pour l'eau, faisant état du lancement de programmes pour réhabiliter les systèmes d'assainissement et d'amélioration de l'eau épurée, en vue de l'utiliser dans l'irrigation agricole et industrielle, outre l'irrigation des espaces verts et du barrage vert, dans le cadre de la préservation de l'environnement et de l'amélioration et cadre de vie du citoyen.

Financière algérienne de participation (Finalep)

Vers des cessions de ses participations via la Bourse

La Financière algérienne de participation (Finalep), opérant dans le capital-investissement, un mode de financement conçu notamment pour les PME, compte céder cette année ses actions dans des sociétés dans lesquelles elle investit et ce via des introductions en Bourse, ce qui serait une première opération du genre en Algérie. "Nous nous attacherons à assurer des cessions de nos parts ou actions dans les sociétés déjà financées par la Finalep/SPA, notamment par le biais d'introductions en Bourse, afin de réaliser des retours sur investissement et de libérer des ressources pour de nouveaux projets", a indiqué à l'APS son directeur général, Saïd Si Amara, soulignant les efforts déployés par cette société pour sensibiliser les acteurs économiques au financement par le capital-investissement. Exercé par cinq sociétés y compris la Finalep, dans le cadre du dispositif national d'appui aux PME, le capital-investissement est l'un des modes alternatifs au financement bancaire d'entreprises. Il prend la forme d'une entrée dans les capitaux d'entreprises (principalement des PME), via un achat de parts sociales, et ce pour une période allant de 5 à 7 ans. Avec un portefeuille composé actuellement de 44 PME réparties sur plusieurs wilayas, "l'objectif principal de la Finalep en 2025 est de mener des opérations de cession de sociétés ayant atteint un niveau de maturité suffisant", ajoute le responsable de cette société créée en 1991. Il a souligné à ce propos que les opérations de sorties ou cessions dans cette activité sont "considérées comme étant l'un des principaux indicateurs de performances d'une société de capital-investissement". A fin 2023, la Finalep détenait 55,42% de

la valeur totale des prises de participation sur le marché national du capital-investissement, représentant ainsi 24,72% du nombre total de sociétés financées par ce biais, selon le même responsable. S'agissant de la constante progression de ses résultats depuis 2021, elle s'explique note M. Si Amara, par "la performance globale des sociétés de son portefeuille", lesquelles opèrent dans des secteurs et créneaux diversifiés, rentables et à fort potentiel de croissance. Elles sont réparties en trois segments: les sociétés en phase de réalisation, celles en phase d'entrée en activité et celles déjà en activité, a-t-on expliqué. "Certaines entreprises ont ainsi su améliorer leurs activités, ce qui a conduit à une hausse de leurs indicateurs de rentabilité. Cette réussite résulte d'une politique d'accompagnement sur mesure, adaptée à chaque société, visant à les soutenir dans l'atteinte des objectifs fixés, tout en prenant en compte leur situation spécifique", assure le

premier responsable de la société. A terme, la Finalep prévoit, dans le cadre de son plan d'action, d'œuvrer à renforcer son positionnement tout en répondant aux priorités économiques et financières des pouvoirs publics, développer de nouveaux projets en adéquation avec les orientations stratégiques nationales, en mettant l'accent sur la diversification de son portefeuille, l'exploration de nouveaux secteurs et le soutien à des entreprises à différents stades de développement. Dans ce cadre, elle prépare des actions au profit des opérateurs nationaux afin de vulgariser le marché boursier mais aussi le capital-investissement comme mode de financement alternatif destiné aux PME, souligne le DG de la Finalep qui a fait savoir que les préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une nouvelle assurance dédiée exclusivement aux sociétés de capital-investissement, visant à couvrir les moins-values lors de la sortie des investissements.

Industrie

Partenariat algéro-chinois dans la fabrication de moules et de supports métalliques

L'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib), filiale de la Holding SNS, et la société chinoise Dauphine d'Or, ont signé, dimanche, une convention de partenariat dans le domaine de la fabrication de moules et de supports métalliques, et de la galvanisation à chaud par immersion ou par trempé, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. Présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, la cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, en présence du PDG de la Holding SNS et de cadres du ministère, précise le communiqué. L'accord vise à créer un Groupement d'intérêt commun (GIC) pour mutualiser les ressources et les moyens dont disposent les deux parties, améliorer la production et renforcer la compétitivité sur le marché, précise la même source. Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la stratégie du ministère pour le renforcement des capacités de production nationales et la localisation des industries stratégiques en Algérie, notamment la fabrication de divers types de moules et de supports métalliques, outre l'activité de galvanisation à chaud par immersion ou par trempé.

Deuxième session du Baccalauréat des arts

Lancement des épreuves pratiques

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui a supervisé, lundi au lycée national des arts Ali-Maâchi (Alger), le lancement des épreuves pratiques de la deuxième session du baccalauréat des Arts à laquelle participent, pour la première fois, des candidats libres. Ces épreuves, qui s'étalent sur une seule journée, concernent "149 candidats, dont 18 candidats libres, répartis sur quatre spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques). A cette occasion, le ministre a souligné que son département veille à réunir les conditions matérielles,

humaines et pédagogiques nécessaires au bon déroulement de ces épreuves, avec un accompagnement complet des candidats, notamment ceux aux besoins spécifiques, au nombre de deux. Inspectant des classes du lycée avant de donner le coup d'envoi des épreuves, M. Sadaoui a déclaré que "chaque élève de ce lycée représente un futur artiste qui doit bénéficier d'un suivi en matière de formation et d'encadrement, en veillant à ce qu'il soit imprégné de l'esprit nationaliste et de la culture algérienne authentique tout en demeurant ouvert aux cultures universelles". Dans ce cadre, il a rappelé

"l'attention particulière" que les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordent aux lycées spécialisés, à l'instar du lycée national des arts. Pour rappel, le ministère de l'Education nationale a introduit la filière Arts dans l'enseignement secondaire général et technologique au cours de l'année scolaire 2022-2023 en vue de développer et de perfectionner les talents artistiques des élèves et de leur inculquer une culture qui leur permet de comprendre les dimensions culturelles, historiques et esthétiques des créations artistiques.

Discours de haine

L'ANIRA suspend deux émissions sportifs sur El Bilad TV et Dzair Tube

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRA) a décidé de suspendre deux émissions consécutives de deux programmes sportifs des chaînes "El Bilad TV" et "Dzair Tube", suite à la diffusion d'un discours incitant à la haine et à la discrimination, indique dimanche un communiqué de cette instance. L'Autorité a relevé la persistance par certaines chaînes "à diffuser un discours portant atteinte à la dignité humaine et incitant à la haine et à la discrimination raciale", à travers "des dérapages et dépassements enregistrés lors de l'émission du programme sportif +Ahky Baloon+ diffusée e 11 avril 2025 sur la chaîne El Bilad TV et de l'émission du programme sportif +Dzair sport+ du 21 avril 2025 sur la chaîne

électronique Dzair Tube. Après la convocation des représentants légaux des deux chaînes, "le représentant d'El Bilad TV a reconnu la faute commise et les propos inappropriés à connotations négatives tenus par un invité de l'émission qui portent atteinte à la dignité de l'entraîneur de l'USM Alger", précise le communiqué, soulignant que la chaîne a présenté des excuses et a supprimé l'extrait du contenu incriminé de sa plateforme, tout en s'engageant à ce que de telles fautes ne se reproduisent plus". De son côté, "le représentant de la chaîne électronique Dzair Tube a admis la faute commise par l'analyste de l'émission et a affirmé avoir pris des mesures disciplinaires à l'encontre de tous les responsables" de cette faute. En conséquence, et conformément à

ses prérogatives, "l'ANIRA a décidé de suspendre deux émissions consécutives des programmes en question", selon le communiqué qui souligne "l'impératif de respecter les règles de déontologie et d'éthique professionnelles et de se conformer aux principes de professionnalisme pour assurer une couverture médiatique à la hauteur de la place qu'occupe le sport dans la société, et à même de conforter son rôle dans la construction d'une génération qui croit en la compétition loyale et les valeurs humaines, et ce, à travers des programmes constructifs qui reflètent le prestige des compétitions sportives, luttent contre la violence et la haine, et évitent le sensationnel à but lucratif, afin de protéger le secteur et de gagner la confiance du public".

Santé

Rencontre de coordination pour évaluer la performance du secteur

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé une réunion de coordination avec les cadres de son administration centrale consacrée à évaluer la performance du secteur, au cours de laquelle il a affirmé la nécessité d'accélérer la prise en charge des préoccupations des partenaires sociaux, a rapporté un communiqué du ministère. Lors de la rencontre tenue, dimanche au siège du ministère, M. Saihi a donné une série d'instructions visant à améliorer le travail des établissements professionnels du secteur, instruisant les membres de la commission installée de la prise en charge des observations et propositions des partenaires sociaux concernant les statuts particuliers et les régimes indemnitaires pour poursuivre les rencontres consacrées à la révision du contenu de ces textes et à l'examen des manquements à raison de deux rencontres par semaine, et ce durant la période s'étalant du 8 mai au 5 juin 2025, avec la possibilité de programmer des rencontres supplémentaires avec leurs représentants si nécessaire pour éclaircir les points ambigus ou en suspens. Cette démarche vise "à collecter toutes

les observations et propositions, aussi bien écrites que celles proposées lors des réunions directes avec la commission, avant leur soumission dans un rapport exhaustif aux autorités concernées, avant la fin juin 2025", note le document. M. Saihi a réaffirmé à cette occasion "l'engagement du ministère à poursuivre la voie du dialogue et de la concertation constructive avec le partenaire social pour réaliser les objectifs visant à renforcer un processus professionnel servant l'intérêt du secteur et de ses travailleurs". La réunion a porté, en outre, sur le développement des services d'ur-

gence, le ministre ayant souligné que l'opération constituait "un véritable défi à relever et une priorité extrême au titre de la stratégie de réforme du secteur de la santé qui connaît actuellement une dynamique remarquable et de qualité concernant ces services". Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de "répartir les missions et les rôles de façon organisée au sein des services d'urgence, en associant toutes les parties capables de contribuer à leur développement et organisation, vu leur rôle vital dans la garantie d'un service de santé de qualité au citoyen".

Accidents de la route 05 morts et 204 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 204 autres ont été blessées dans 184 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, ce lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Batna avec un décès et 3 blessés, suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN 86, commune de Djerma, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 5 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage au niveau de Nâama et Constantine. Concernant les intempéries ayant touché les wilayas d'El Tarf, Tébessa, Khenchela, Oum El Bouaghi, Mila et Béjaia, des opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées dans plusieurs habitations. En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de (03) incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bouira, Mila et Djanet, conclut le communiqué.

Emigration Clandestine

Arrestation de 07 organisateurs de traversées à Chlef

Sept (7) organisateurs de traversées clandestines en mer ont été arrêtés par les services de sécurité dans la wilaya de Chlef, avec la saisie en leur possession de matériel et de moyens destinés pour ce faire, a-t-on appris, dimanche, auprès de la sûreté de wilaya. Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Chlef, sept (7) individus ont été arrêtés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chettia, qui a ainsi réussi à mettre en échec une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer avec la saisie de matériel destiné à la traversée illégale. Cette opération a commencé par l'arrestation de trois (3) suspects, âgés de 24 à 43 ans, originaires de Chlef, à la suite de patrouilles de la BMPJ à Chettia. Le contrôle d'identité et la fouille des suspects a permis la saisie d'appareils et d'équipements de navigation maritime (2 boussoles et du matériel relatif aux bateaux à moteurs), est-il ajouté de même source. La poursuite des investigations dans cette affaire a mené à l'arrestation de quatre (4) autres personnes, avec l'identification de leur activité criminelle dans le domaine du trafic illicite de migrants par voie maritime. A cela s'ajoute la saisie d'une quantité de substances psychotropes destinées à la vente, et l'identification de deux (2) autres individus en relation avec l'activité des suspects. Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef sous les chefs d'accusation de « tentative et planification de sortie illégale de plusieurs personnes du territoire national en contrepartie d'un avantage financier ».

Gendarmerie nationale à Ain Touta (Batna)

Démantèlement d'un réseau de dealers activant à proximité des milieux scolaires

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Touta, dans la wilaya de Batna, ont démantelé un réseau criminel de dealers spécialisé dans l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué du groupement de wilaya de corps constitué. Le communiqué a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à un réseau s'adonnant à l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires ayant permis l'arrestation de deux suspects repris de justice écoulant des psychotropes à côté d'un établissement scolaire de la ville d'Ain Touta et l'identification de trois autres membres du réseau. Pas moins de 93 comprimés psychotropes, 12 grammes de kif traité, 3 armes blanches, un véhicule de tourisme et une somme d'argent issue de ce trafic de 142.000 DA ont été saisis, selon le communiqué. Les suspects arrêtés âgés de 20 et 23 ans seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes au terme des procédures légales, a ajouté le même communiqué.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Oran
Daïra d'Oran
Commune d'Oran
NIF : 31527520551



**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec
Exigence Des Capacité Minimales N°14/2025**

Le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à :

**Maintenance du matériel roulant (lourd, léger et engin)
de la Commune d'Oran**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du : Service des Contrats et Marchés, au siège bâtiment administratif R+3, sis à la rue ARMAND Abadie, 3^{ème} étage -Oran-. Et ce, contre le paiement de la somme de huit Mille Dinars (8 000.00 Da)

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous mentionnés:

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (Selon le modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- Déclaration de probité (Selon le modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- Une copie pour les Statuts pour les sociétés (S.P.A, SARL, EURL)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tous document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.

A) Capacités professionnelles :

Registre de commerce électronique dont l'activité porte le code afférent à l'activité du présent cahier des charges relatif au domaine de la mécanique (entretien et maintenance de véhicules)

B) Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années, approuvés par les services des impôts. Moyenne des trois dernières années 2021-2022-2023.

C) Capacités techniques :

▪ Moyens humains :

Liste nominative du personnel ; annexée par la déclaration CNAS.

▪ Moyens matériels :

La liste des matériels à utiliser justifié par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité pour le matériel roulant.

▪ Références professionnelles :

- 1-Attestation de bonne exécution des projets similaires
- 2-Copie du registre de commerce
- 3-Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- 4-Extrait de rôle auprès ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- 5-Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de dernière année

6-Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

7-Quittance de paiement du retrait du cahier des charges : 8 000.00 Da

2- L'offre technique :

- 1-Une déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée
- 2-Le délai d'exécution accompagné par un planning détaillé
- 3-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- 4- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière :

- 1- la lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
- 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie daté et signé.
- 3- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie daté et signé.

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et porter obligatoirement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°14/2025 RELATIF A :
MAINTENANCE DU MATERIEL ROULANT (LOURD, LEGER ET ENGIN)
DE LA COMMUNE D'ORAN
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

Cette enveloppe extérieure doit contenir trois enveloppes distinctes relatives l'une au dossier de candidature, à l'offre technique et l'une à l'offre financière et doivent être déposées au bureau du dépôt des offres, Service des Contrats et Marchés, au bâtiment administratif R+3, sis à la rue ARMAND Abadie, 2^{ème} étage -Oran-.

La date limite du dépôt des offres est fixée à 10 Jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et qui aura lieu à 10h :00

Les offres resteront valides pendant une période de 90 Jours augmenté de la durée de préparation des offres

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des plis au siège de l'APC d'Oran ; bâtiment administratif R+3 à 10h : 30.

NB : -Le soumissionnaire sont invités à assister à la séance d'ouvertures des plis.

M. Le Président

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES
NIF: 40801800022041

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/2024

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, lance un deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

**REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ A PROXIMITÉ
A TRAVERS LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES.**

• LOT 05 : POLYCLINIQUE TELAGH 01

Les entreprises de catégorie (III) trois ET PLUS ayant la qualification et classification professionnelles en Bâtiment activité principale en cours de validité, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges relatif à ces travaux auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Sidi Bel Abbés. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Condition d'éligibilité

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert s'adresse à toutes les entreprises de réalisation en tout corps d'état disposant d'un certificat de qualification III (03) et plus et de classification professionnelle de toutes catégorie, activité principale Bâtiment.

- Qui ont un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années supérieur ou égale à 15 000 000.00 DA
- Qui détiennent au moins Une (01) attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un maître d'ouvrage public.

A/- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- Une déclaration de probité remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- Un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle en cours de validité catégorie 03 et plus activité principale Bâtiment
- Le bilan financier des trois (03) dernières années visés par les services des impôts, plus C20 actualisé
- Copies des attestations fiscales et les attestations des organismes de sécurité sociale en cours de validité attestation CNAS, CACOBATH, CASNOS.+casier judiciaire.
- attestation de dépôt des comptes sociaux année 2023.
- registre de commerce électronique (code approprié) légalisé par CNRC territorialement compétent
- Toutes les pièces prouvant que le soumissionnaire a toutes les qualifications requises pour mener à bien son projet, notamment :
- * La liste des références professionnelles de l'entreprise appuyée par des attestations de bonne Exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics .
- * la liste nominative du personnel intervenant au sein de l'entreprise (architecte, ingénieur agrée, technicien, agent de bureau, secrétaire.....) accompagnée de diplôme et Curriculum Vitae et déclaration annuelle des salaires de l'année précédente. (DAS 2024, mensuelle ou trimestrielle 2024, diplômes + CV et les déclarations individuelles valides) + attestation d'affiliation CNAS datée durant l'année d'avis d'appel d'offre
- * Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives

Pour le matériel roulant (cartes grises ou récépissé de circulation en cours de validité au nom du soumissionnaire + police assurance valide ou contrat de location.

Pour le matériel non roulant : facture d'achat et/ou PV d'un expert agréé par l'état ou un huissier de justice, pendant l'année de soumission ou contrat de location

B/- L'OFFRE TECHNIQUE :

L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire (remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- le cahier des charges dûment renseigné remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

- un mémoire technique justificatif des moyens humains et matériels mis à la disposition du projet.

NB: les pièces constitutives des offres doivent être valides.

-Les Dossiers incomplets et non conformes aux exigences du cahier des charges peuvent être rejetés par le maître de l'ouvrage

C/-OFFRE FINANCIERE :

L'offre financière contient

La lettre de soumission remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

Le bordereau des prix unitaire (B.P.U.)

Le devis estimatif et quantitatif (D.E.Q.)

- le planning des travaux .

Le Dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être contenus dans trois (03) enveloppes et ne comporteront que les mentions suivantes :

- Enveloppe N°01 : Le dossier de Candidature en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.
- Enveloppe N°02 : Offre technique en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.
- Enveloppe N°03 : Offre Financière en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.

Les Trois offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, fermée et ne portera que la mention :

**DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 09/2024**

**REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ A PROXIMITÉ
A TRAVERS LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES.**

« A ne pas ouvrir »

Les offres doivent être déposées à l'adresse du maître de l'ouvrage figurant sur l'avis d'appel d'offres service de la planification et des moyens de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sidi Bel Abbés.

La date de dépôt des offres est arrêtée au 15eme jour à compter de la date de la première parution du présent avis, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de clôture du présent avis, correspondant à la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14H 00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Glissement de terrain à Oran
Relogement de 182 familles sinistrées à Misserghine

Pas moins de 182 familles touchées par le glissement de terrain survenu au quartier "Sanaouber" à Oran, ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements dans la commune de Misserghine. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a déclaré à la presse, en marge de cette opération, que cette action a été menée en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné une prise en charge immédiate des citoyens affectés par cet incident survenu dans la nuit du samedi à dimanche. Les familles ont été relogées à la cité de 900 logements publics locatifs dans la commune de Misserghine. Le wali a indiqué que les services de la wilaya ont procédé, dès les premières heures de la matinée, en coordination avec l'Organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC), à une inspection complète des habitations présentant un danger pour les habitants. Il a été recensé 182 familles vivant dans des logements gravement endommagés et menacés d'effondrement, classés en zone rouge, a-t-il fait savoir. Pour cette opération, 50 cadres du CTC et de divers services des daïras et communes d'Oran, de Misserghine et de Boutlélis ont été mobilisés, en plus d'agents des services communaux concernés et de camions. Pour rappel, quatre



personnes sont mortes et treize autres ont été blessées dans un glissement de terrain survenu dans une zone appelée "Terrain Chabat" au quartier Sanaouber dans la commune d'Oran. Une délégation ministérielle s'est rendue à Oran sur ordre du président de la République pour s'enquérir de l'état de santé des blessés et trouver des solutions pour les sinistrés. La délégation comprenait le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, ainsi que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnés du Di-

recteur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui et du Directeur général de la Protection civile, Boualem Bourelaf. La délégation s'est d'abord rendue sur les lieux du sinistre à "Terrain Chabat" dans le quartier Sanaouber, puis au service des urgences du CHU "Dr Benzerjeb" d'Oran pour s'enquérir de la santé des blessés et s'assurer de leur prise en charge médicale. Le ministre de l'Intérieur a déclaré à la presse, à l'issue d'une réunion de la délégation ministérielle avec les autorités locales au siège de la wilaya, qu'il a été décidé de reloger, dès ce dimanche soir, toutes les familles se trouvant en danger et dont les habitations risquent de s'effondrer sur le site du glissement de terrain.

Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella
26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires distingués comme professeurs émérites

L'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella a honoré, dimanche, 26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires promus au rang de professeurs émérites, lors d'une cérémonie en présence d'un grand nombre d'étudiants et d'enseignants. Il s'agit de 23 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires en activité ou à la retraite, issus de diverses facultés dont celles de médecine, sciences exactes et appliquées, sciences de la nature et de la vie, sciences humaines et sciences islamiques, ainsi que trois professeurs décédés de ce même établissement d'enseignement supérieur. A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, a déclaré que «cet hommage rendu aux

enseignants promus au rang de professeur émérite et professeur hospitalo-universitaire émérite constitue une reconnaissance du parcours remarquable de ces hommes et femmes qui ont formé des générations d'étudiants universitaires sur lesquels le pays compte aujourd'hui dans sa marche vers le développement économique». Il a souligné que le parcours vers l'excellence se construit graduellement, avec un travail constant et une profonde croyance en la valeur de la mission académique, saluant la fidélité de ces enseignants à leurs engagements. «Ces professeurs ont hissé haut le nom de leur université sur la scène scientifique et ont contribué à renforcer son rayonnement», a-t-il

souligné. L'adoption du statut spécifique du professeur émérite et du professeur hospitalo-universitaire émérite, selon le même responsable, est «une preuve de l'importance capitale qu'accordent les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Université et à la recherche scientifique». De son côté, la professeure Aïcha Derdour, distinguée en tant que professeure émérite et représentante des enseignants honorés, a indiqué que cette distinction représente «une source de motivation pour les nouvelles générations de compétences et les encourage à redoubler d'efforts en vue de l'excellence et de la réussite».

West Coast Festival

Oran vibre au rythme des moteurs du 30 avril au 3 mai

Oran accueillera à partir de mercredi prochain et jusqu'au 3 mai, la première édition du "West Coast Festival", un rassemblement national de voitures et de motos sportives, classiques et modifiées, a-t-on appris auprès des organisateurs. Il s'agit d'un événement automobile d'envergure qui s'annonce aussi festif qu'éducatif, réunissant pas moins de 700 participants venus des quatre coins du pays, a-t-on précisé de même source. Cet événement est organisé par l'agence "Vents & Loisirs" (Riah wa Taslia), en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, le Village

Méditerranéen et le Club des Lions d'Oran. Organisé au village méditerranéen, ce rendez-vous mettra à l'honneur la passion de la mécanique et la sensibilisation à la sécurité routière, a-t-on noté. Le coup d'envoi sera donné, le mercredi 30 avril à 18 h, avec une grande parade automobile traversant les artères emblématiques de la ville d'Oran, a-t-on fait savoir, ajoutant que trois itinéraires sont proposés, incluant des lieux phares comme le Front de Mer, Akid Lotfi, Les Falaises et le Pont Zabana. "Un cortège de voitures de collection et de motos sillonnera les artères d'Oran pendant trois heures, pour marquer le lance-

ment officiel du festival", a-t-on ajouté. Le Festival se poursuivra avec une série d'activités variées, notamment des Cars shows de drift, tuning, esthétique automobile et Simracing, a-t-on indiqué, ajoutant que l'événement sera, par ailleurs, une occasion pour dresser des stands de sensibilisation animés par la Sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, la Protection civile et des associations de prévention routière. Il est également prévu d'organiser des animations musicales, chaque soir, avec DJ, ainsi qu'une finale de drift, une exposition de motos et voitures de collection, 4x4 et camping-cars.

Produits de beauté
Arnaque à grande échelle

« Bien que notre pays soit épargné par le fléau des faux médicaments, il fait face à un autre trafic d'une grande ampleur ; les faux produits de beauté". Les produits cosmétiques peuvent être très dangereux pour la santé publique. En effet, on retrouve souvent dans les produits à base d'eau comme les shampoings, les lingettes nettoyantes et les crèmes une substance allergène le méthylisothiazolinone reconnu pour être allergique selon le médecin kouider, il peut provoquer de l'eczéma une journée ou deux après le contact cutané de surcroît". Le parfum aussi est devenu par la force des choses un produit de large consommation chez beaucoup de femmes, la sonnette d'alarme est tirée sur les produits contrefaits qui inondent les marchés de la ville d'Oran, boutiques et grandes surfaces, proposant des produits cosmétiques douteux à des prix dérisoires et très attractifs défiant toute concurrence, soulignant ainsi que la contrefaçon dans les parfums, crèmes et shampoings inonde les marchés, les parfumeries et les grands magasins de la ville. Il existe des produits de marques internationales fabriqués au noir loin de tout contrôle. Les femmes soignent de plus en plus leur apparence et se soucient de leur bien-être. La contrefaçon est une réalité dans un marché juteux et surtout incontrôlable, la majorité des produits cosmétiques contrefaits viennent de Chine, les importateurs algériens inondent le marché de ces produits dangereux, et pour cause, ce commerce génère de gros bénéfices, ce qui suscite l'intérêt notamment des vendeurs illicites qui exposent une multitude de produits contrefaits sur des étals, à même la rue et dans des conditions loin de respecter les règles d'hygiène. Outre le grand préjudice financier et moral parfois irréversible que subissent les producteurs authentiques des marques victimes de contrefaçon, un bon nombre de marques de produits cosmétiques, sont apparus ces dernières années en Algérie. Il s'agit d'enseignes locales dont une grande partie vend leur marchandise virtuellement, sur les réseaux sociaux, crème de visage, shampoings, gels douches, hydratant etc...

Youcef Chaïbi

**Salon africain des affaires
Diverses opportunités de partenariat entre des opérateurs algériens et congolais**

Les rencontres B to B organisées dans le cadre du Salon africain des affaires ont révélé diverses opportunités de partenariats entre les opérateurs économiques algériens et congolais, a indiqué la Secrétaire générale du ministère des PME-PMI de la République démocratique du Congo (RDC), Rukiya Ramazani Zady. "Le textile, l'industrie pharmaceutique, la papeterie et l'impression, le BTPH, la fabrication du meuble, sont autant de domaines pour la mise en place de coopération entre les Algériens et les Congolais", a-t-elle indiqué dans une déclaration à l'APS en marge des rencontres B to B. "Plusieurs opérateurs algériens ont manifesté une volonté de s'implanter à la RDC et nous avons convenu d'organiser prochainement des visites, avec l'aide de l'ambassade de la RDC à Alger", a-t-elle fait savoir. Mme Ramazani Zady a qualifié le Salon africain des affaires "d'opportunité" qui ouvre les portes pour la création de réseaux de coopération interafricaine. Elle a par ailleurs rappelé la qualité des relations qui unissent l'Algérie et la RDC, insistant sur la nécessité de consolider ces bonnes relations politiques avec des échanges et des partenariats économiques.

En prévision de l'ouverture du Nouveau C.A.C le 5 Juillet prochain à Tiaret

Le wali en concertation avancée avec les responsables du secteur de la santé

Le wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, a présidé ce dimanche, dans la salle de réunion de l'Assemblée populaire de wilaya, une réunion consultative élargie avec les directeurs des établissements de santé, les chefs des conseils médicaux et le personnel médical de toutes les spécialités, dans le but de préparer l'ouverture partielle et progressive du Centre Anti cancéreux (C.A.C) de la wilaya de Tiaret, prévue pour le 5 juillet prochain, et de prendre les propositions du personnel médical sur la manière d'exploiter et de développer les services de ce gain de santé dans la wilaya à l'avenir. Ont pris part à la réunion, le Président de l'Assemblée Populaire de wilaya, le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, Directeur de la Santé de la wilaya, le Directeur des Equipements Publics et les cadres de la Direction de la Santé de la wilaya. Lors de cette réunion consultative, le wali a longuement écouté les interventions des participants, qui ont apprécié cette réunion, qui contribuera à l'ouverture du centre de santé le plus important de la wilaya et à l'amélioration des services de santé dans le suivi quotidien des patients atteints de cancer, qui aura un caractère régional dans ses services de santé. Lors de cette réunion, M. Said Khalil a passé en revue la feuille de route pour l'ouverture de ce centre en réglemant toutes les procédures administratives et techniques en place, et l'ouverture partielle du centre de lutte contre le cancer pour offrir une prise en charge optimale aux patients et assurer les meilleures conditions de travail aux équipes médicales qui encadreront le nouveau centre anti cancéreux tant attendu par toute la population de la wilaya de Tiaret.

L. Bouhala

Entre passions et critiques Les Saidis aiment-ils leur ville?

La question pourrait sembler "Bateau" comme on dit et la réponse évidente. Comme partout ailleurs dans le pays, les temps ont changé et Saida n'est plus la même. Elle n'a plus la même physionomie, ni les mêmes habitudes. Elle n'a plus la même mentalité. Grosso-modo, Saida n'est plus la "Radiouse" comme son nom l'indique. Les esprits sont encombrés de barricades de préjugés. Etouffée par les clans et les faux clans et les mouches bleues qui ont fait main basse sur la Ville, Saida est devenue une grande agglomération hybride et triste comme un lendemain de fête. D'aucuns vous disent que Saida respirait autrefois à pleins poumons les fraîcheurs matinales des rues et ses esplanades arrosées d'où émanaient des sensations de bien-être et des senteurs suaves. C'était Saida la Vierge non encore profanée par le béton qui se prolifère partout. Kouider: "Saida, c'est mes parents et mes repères. N'mout Aliha, je ne peux pas me détacher d'elle mais ceux qui l'ont détruite, ce sont ses propres enfants". Khalti Yamina: "C'est dommage, Saida s'effrite de jour en jour. Allah ghaleb, on n'a pas une autre ville de rechange et puis Saida est devenue aujourd'hui une ville isolée de l'Algérie Officielle". Et oui, le respect et la courtoisie sont tombés en désuétude. A l'agonie des rêves succéda la torture fraternelle. En somme, c'est ainsi que se présente aujourd'hui Saida et l'état des lieux qui s'y rapporte. Et là, il n'est pas question d'amplifier la réalité ni de travestir la vérité d'une ville qui ne cesse de subir encore les contrecoups d'une ruralisation avec un envahissement des "Mouches Bleues" qui ont poussé nos enfants de souche à partir vers d'autres cieux plus cléments. Mais pourquoi sont-ils partis et pourquoi sommes-nous restés? Telle est la question qui circule chez les Saidis, enfin le peu qui reste.

OULD OGBAN

Foyer des personnes âgées de Sidi Bel Abbès

La Direction de l'Action sociale insuffle un vent de sérénité

Par Mohamed Nouar

La célébration de la Journée Nationale des Personnes Âgées a pris, cette année au foyer du quartier Larbi Ben M'hidi, une dimension particulièrement significative et porteuse d'espoir. Au-delà des festivités traditionnelles et de la présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, un vent de fraîcheur et d'innovation a soufflé grâce à l'initiative de la directrice de la direction de l'action sociale en collaboration avec l'association jeunesse volontaire de Sidi Bel Abbès. La journée a été marquée par une appréciation sincère du talent et de la créativité des résidents, à travers une exposition de leurs travaux manuels, ainsi que par des intermèdes culturels empreints de la vitalité des jeunes générations – élèves de crèches, «goual» et danses folkloriques ont contribué à tisser un lien intergénérationnel précieux. La traditionnelle collation et la distribution de cadeaux, offerts par la direction de l'action sociale, ont également apporté un réconfort tangible aux aînés. Cependant, le véritable point d'orgue de cette journée réside dans la présentation des projets concrets initiés par la jeunesse volontaire, en partenariat avec la direction du foyer. Loin des discours convenus, l'association a démontré un engagement profond et une vision novatrice du bien-être des personnes âgées. L'aménagement d'un jardin méditerranéen, où arbustes et roses apporteront une touche de verdure et de sérénité, la création d'une serre en plastique destinée à accueillir des plantes ornementales durant l'hiver, et l'établissement d'un jardin potager représentent bien plus que de simples améliorations esthétiques en plus d'un terrain de repos en gazon naturel. Ces initiatives intelligemment con-



ques visent à offrir aux pensionnaires capables d'un effort physique un environnement non seulement confortable mais aussi une opportunité précieuse de rompre avec l'oisiveté. En leur proposant une activité significative, ces jeunes volontaires ne se contentent pas d'occuper le temps, mais offrent une échappatoire bienvenue à la rumination parfois douloureuse des souvenirs et à la solitude que peut engendrer l'éloignement du foyer familial. L'investissement dans ces espaces verts devient ainsi un investissement dans la dignité et le bien-être psychologique des aînés. L'annonce par le wali de son soutien financier et de la facilitation des démarches administratives et juridiques pour la réalisation d'un espace de détente agrémenté de quatre jets d'eau témoigne d'une reconnaissance de la pertinence et de l'impact potentiel de ces initiatives. L'octroi d'un délai d'un mois à la direction de l'action sociale pour concrétiser ce projet souligne une volonté politique d'agir rapidement en faveur du bien-être des personnes âgées. Si le foyer offre indéniablement aux résidents les commodités d'une vie décente, le désir

exprimé par certains pensionnaires de pouvoir accomplir une Omra avant de quitter ce monde soulève une question profonde sur les besoins spirituels et les aspirations ultimes de ces âmes souvent éprouvées par la vie. Il interpelle la société dans son ensemble sur la nécessité d'une prise en charge holistique des aînés, allant au-delà des aspects matériels. L'engagement de la jeunesse volontaire de Sidi Bel Abbès constitue un exemple inspirant de solidarité intergénérationnelle et une illustration concrète de la manière dont l'énergie et la créativité des jeunes peuvent être mises au service du bien-être des aînés. Ce partenariat fructueux entre une association dynamique et une institution dédiée aux personnes âgées ouvre des perspectives encourageantes pour l'avenir et pourrait bien servir de modèle à d'autres initiatives à travers le pays. Il rappelle avec force que le respect et la considération envers nos aînés ne se mesurent pas seulement en termes d'assistance matérielle, mais aussi dans la capacité à leur offrir des opportunités d'épanouissement et un sentiment d'utilité jusqu'au dernier souffle.

Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbes

Conception des aéronefs tolérants aux dommages au cœur d'une conférence

Par Mohamed Nouar

L'amphithéâtre de l'Université Djillali Liabes a vibré ce samedi d'une effervescence intellectuelle palpable lors de la récente conférence initiée par le Dr Kaddouri Kacem en collaboration avec M. Kherrat Abdelkader, Ingénieur aéronautique de renom au sein du géant Canadien bombardier et expert reconnu dans le domaine de la conception aéronautique. Son exposé, portant sur la "Conception des aéronefs pour la tolérance à l'endommagement", a captivé un auditoire composé d'étudiants passionnés, de professeurs et d'acteurs du secteur. M. Kherrat a brillamment décomposé les étapes complexes inhérentes à la conception d'aéronefs modernes, en mettant un accent particulier sur l'intégration de la tolérance aux dommages dès les phases initiales. Il a éclairé l'audience sur les exigences réglementaires strictes qui encadrent ce domaine crucial de la sécurité aérienne, soulignant l'import-

tance d'une approche proactive pour anticiper et gérer les potentielles défaillances structurelles. La présentation a habilement navigué à travers les différentes méthodologies d'essais, illustrées par des exemples concrets tirés de l'expérience de l'orateur. Ces exemples ont permis de traduire des concepts théoriques avancés en applications pratiques, rendant l'information accessible et engageante pour les étudiants. L'un des aspects les plus stimulants de la conférence résidait dans l'exploration des interactions complexes entre les trois piliers à travers l'ensemble du cycle de vie d'un aéronef à savoir la sécurité, la conformité et la fatigue. La qualité intrinsèque de la fabrication influe directement sur la résistance à la fatigue en exploitation. Une conformité rigoureuse dès la conception facilite non seulement la certification mais établit également un cadre solide pour des procédures de maintenance efficaces. L'exploitation, avec des aléas et des contraintes spécifiques, requiert une adhésion sans faille aux recomman-

dations du constructeur pour préserver la sécurité et gérer l'inévitable processus de fatigue. L'un des moments marquants de la conférence a été l'appel vibrant de M. Kherrat à l'engagement et à la persévérance. Il a chaleureusement encouragé les futurs ingénieurs à redoubler d'efforts dans leurs études, insistant sur le rôle fondamental qu'ils joueront dans l'avancement et la sécurité de l'industrie aéronautique de demain. Son message, empreint de passion et d'une solide expérience professionnelle, a résonné avec force auprès des jeunes esprits avides de savoir. Cette conférence de haut niveau a non seulement enrichi les connaissances techniques des participants, mais a également servi de source d'inspiration pour la prochaine génération de professionnels de l'aéronautique en Algérie. L'Université Djillali Liabes continue ainsi de se positionner comme un pôle d'excellence académique, accueillant des experts de renom pour partager leur savoir et stimuler l'ambition de ses étudiants.

Bejaia

L'intelligence artificielle au service de la sauvegarde du patrimoine

Par Hocine Smaâli

La célébration du Mois du Patrimoine est placée, cette année, sous le thème: «Patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle», mettant en lumière l'importance des nouvelles technologies dans la préservation de l'héritage culturel. Ainsi, l'introduction de l'intelligence artificielle pour la sauvegarde du patrimoine est ce que préconisent des étudiants à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine, abritée par la Casbah de Béjaïa. Présents lors de cette manifestation organisée par la Direction de la culture, les étudiants de l'École nationale de l'intelligence artificielle s'illustrent en mettant en avant leur savoir-faire et leur expertise technologique pour concevoir «des solutions innovantes en matière de numérisation afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine», nous confie une étudiante rencontrée sur place. Les étudiants présents projettent ainsi de réaliser des supports numérisés en trois dimensions (3D) des sites patrimoniaux, de reconstituer virtuellement des monuments disparus, de créer

des applications interactives destinées à la découverte du patrimoine, ainsi que de développer des bases de données intelligentes capables d'assurer une veille permanente sur l'état des lieux. La Direction de la culture de la wilaya de Béjaïa a choisi cette année la Casbah de Béjaïa pour abriter, à l'occasion du Mois du Patrimoine, une exposition riche et variée mettant en valeur le patrimoine matériel de la wilaya ainsi que le savoir-faire de ses artisans. Cette manifestation rend hommage aux trésors historiques et culturels de la région, avec l'implication de plusieurs associations culturelles et touristiques, à l'image de Tiklat d'El Kseur, Sidi Ali Oumerzeg de Seddouk et Temzizdakt d'El Kseur, qui ont contribué à l'animation de l'événement. Le choix de la Casbah pour accueillir cette manifestation n'est pas fortuit : cette citadelle évoque une époque glorieuse de Béjaïa, capitale du royaume des Hammadites. À travers des photos, des documents et des objets exposés, les visiteurs ont pu redécouvrir des lieux emblématiques tels que Bordj Moussa, le puits « Bir Slam », Bab El Bahr, Bab El Bounoud,

Sidi Touati, ainsi que les cités historiques de Lassouar, Timzizdekt et Tiklat. Des associations locales tirent la sonnette d'alarme sur « le patrimoine culturel qui se dégrade et l'urgence de sa sauvegarde », en s'engageant activement pour sa protection en misant surtout sur la sensibilisation du grand public, notamment des scolaires, et ce, à travers des campagnes de sensibilisation, des visites guidées, des ateliers pédagogiques et des projets de revalorisation. «Nous œuvrons à transmettre aux jeunes générations l'importance de la mémoire collective et du respect du patrimoine», nous dira un membre de l'association d'El-Kseur, qui sollicite une aide pour mettre en place un programme pédagogique visant à «inculquer une conscience patrimoniale dès le plus jeune âge, afin de faire émerger une nouvelle génération d'ambassadeurs du patrimoine, capables de protéger et de valoriser les trésors historiques de la région». Un travail associatif qui constitue un rempart essentiel contre l'oubli et la dégradation du patrimoine culturel plusieurs fois millénaire.

Aéroport international d'Alger

Ouverture d'une boutique Free shop

Une boutique Free shop a été ouverte, samedi à l'Aéroport international Houari Boumedienne d'Alger, présentant plusieurs marques nationales et internationales. Dans une déclaration à la presse, le Président directeur général (PDG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a affirmé que la superficie totale de ce Free shop, appelé "Horizon", est de 2 400 mètres carrés, ajoutant que la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, qui a remporté le contrat d'exploitation du Free shop, a aménagé

cet espace "avec une main-d'œuvre algérienne et en utilisant des matériaux locaux". L'exploitation de ce Free shop a commencé aujourd'hui progressivement, l'espace devant être pleinement utilisé d'ici le début du mois de mai prochain, selon les déclarations de M. Mediouni qui a salué les moyens déployés par la société exploitante et son engagement à fournir une structure moderne répondant aux normes internationales. De son côté, le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouchet, a affirmé que les derniers produits de marques internationales

seront disponibles au Free shop de l'aéroport international d'Alger, ajoutant que la première partie du Free shop, qui a ouvert aujourd'hui, ne représente que 30 % de la superficie totale. A cet égard, il a expliqué que lorsque la deuxième partie ouvrira, le Free shop sera divisé en plusieurs espaces selon la nature des produits (parfums, cosmétiques, chocolat, jouets, vêtements de luxe, bijoux, ..etc). Par ailleurs, de nombreux voyageurs algériens et étrangers ont exprimé leur satisfaction quant à l'ouverture de ce Free shop, à la qualité des produits, aux prix "compétitifs" et au "bon accueil".

Vente de produits avariés et abattage clandestin

Un accusé placé en détention provisoire à Souk Ahras

Le tribunal de Souk Ahras a or donné, dimanche, le place ment en détention provisoire d'un accusé pour délit de spéculation illicite, vente de produits alimentaires impropres à la consommation humaine et abattage clandestin, indique un communiqué du parquet de la République. "En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Souk Ahras informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte continue contre le délit de spéculation illicite et des pratiques néfastes pour la santé publique, les services de sûreté de la wilaya de Souk Ahras ont reçu des informations selon lesquelles un individu procédait à la vente illégale de viande", selon le communiqué. "Après exploitation de ces informations, lesdits services ont découvert dans le garage de l'individu en question une quantité considérable de viande de brebis avariée, pesant 1029

kilogrammes", a ajouté la même source, indiquant "avoir constaté que ces ovins avaient fait l'objet d'un abattage clandestin dans ce même garage et portaient un sceau vétérinaire falsifié, en vue de faire croire aux consommateurs que leur abattage était conforme aux règles en vigueur". "Le mis en cause, répondant aux initiales

(M.M.) a été arrêté, présenté le 27 avril 2025 devant le Parquet et renvoyé devant le tribunal correctionnel, conformément à la procédure de comparution immédiate pour le délit de spéculation illicite, mise en vente de produits impropres à la consommation humaine et abattage illégal", ajoute la même source.

Oum El Bouaghi

12 nouvelles moissonneuses-batteuses pour les deux CCLS de la wilaya

Les deux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) seront "bientôt" dotées de 12 nouvelles moissonneuses-batteuses, a-t-on indiqué, jeudi, à la direction des services agricoles (DSA). La responsable du service de la régulation et du soutien technique, Nadia Chibane, a précisé à l'APS que les 12 machines en question seront affectées aux CCLS d'Oum El Bouaghi (7 moissonneuses) et d'Ain M'lila (5 unités). Mme Chibane a ajouté que ces moissonneuses-batteuses, destinées de renforcer les parcs des 2 coopératives, seront mises en service à l'entame de la campagne moissons-battage pour la campagne agricole en cours (2024-2025). Rappelant que les coopératives agricoles et les agriculteurs privés "peuvent bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'équipements agricoles, tels que les tracteurs et les moissonneuses-batteuses".

Port de Djen Djen (Jijel)

Arrivée d'un navire chargé de plus de 10.000 têtes d'ovins



Un navire chargé de plus de 10.000 têtes d'ovins en provenance de Roumanie a accosté, samedi, au port de Djen Djen (wilaya de Jijel) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha. La cargaison a été déchargée après finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires, a indiqué le directeur des Services agricoles (DSA), Bilal Chenouia. Le responsable a déclaré, à l'APS, que les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine avant leur distribution au niveau des wilayas concernées, selon le programme tracé par le ministère de tutelle. De son côté, l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Dahmane, a indiqué que tous les moyens matériels et humains pour le suivi et le contrôle des moutons durant la période de quarantaine au niveau d'un entrepôt situé au port, ont été également mobilisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

Festival national de la cuisine traditionnelle à Blida

16 wilayas au rendez-vous

Le Festival national de la cuisine traditionnelle s'est ouvert, samedi, à Blida, avec la participation de 16 wilayas de différentes régions du pays. Cette 1ère édition, organisée en coordination avec la Direction locale du tourisme et de l'artisanat, a vu la participation de nombreux artisans représentant 16 wilayas du pays, dont Adrar, Tindouf, Ouargla, Mascara, Sidi Bel Abbes, Bordj Bou Arreridj, Médéa et Boumerdes, a indiqué Bilal Houari, chef du bureau de wilaya de l'Association algérienne des arts, de l'artisanat, et de la promotion du tourisme et des cultures populaires, organisatrice de l'événement. Les participants à cette manifestation, inscrite dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) et du "Printemps de Blida", abritée annuellement par la place de la Liberté (Bab Sebt), présentent divers plats populaires traditionnels spécifiques à leurs régions réceptives, dans le but de démontrer la diversité de la gastronomie populaire algérienne. Le plat "El Hemama", présenté par Mme Djahida, une artisane très réputée à Blida, figure parmi les curiosités culinaires les plus appréciées par les visiteurs de cette manifestation, d'autant que sa préparation coïncide souvent avec cette période de l'année (printemps), qui voit la floraison de nombreuses plantes médicinales et aromatiques nécessaires pour sa préparation. "Ce plat compte près d'une quarantaine de plantes, cueillies sur les hauteurs de l'Atlas Blideen, qui une fois lavées, nettoyées, et broyées sont roulées avec de la semoule, qui sera cuite à la vapeur pour être servie avec de l'huile d'olive et du sucre", a expliqué Mme Djahida. A noter que les participants à cette manifestation se disputent les trois premières places du podium des meilleurs plats et gâteaux traditionnels. "Cet événement se veut une contribution aux efforts de valorisation et de sauvegarde du patrimoine national, dont particulièrement la cuisine traditionnelle algérienne", a ajouté M. Houari.

Abdallah Montera

Le destin d'un homme

Dans le cimetière de Sidi ben-Sabeur, à quelques pas de Sidi Maazouz à l'Est, on remarque un Monument funéraire en forme de parallélépipède rectangle et dont la plate-forme supérieure est ornée de cinq petits dômes disposés en quinconces, l'un au centre et les autres aux quatre coins du monument. Ce monument porte, en caractères latin, l'inscription suivante ABDELLAH MONTERA 1817-1895. Pour être plus précis ce cimetière qui existe encore, est situé à quelques pas de la place de Tidjditt. La question qui se pose : qui est ce personnage, pour avoir le privilège tel que décrit, un monument, côtoyant les autres coupoles de saints que beaucoup de Mostaganémois ne connaissent pas du tout ? Nous avons choisi le titre de cette histoire « Une enfance volée, Le destin d'un homme, Abdallah Montéra ». Le début de l'histoire de cet homme commence par un tragique événement difficile à supporter, c'est en Corse qui est une île située en mer Méditerranée au sud de la France métropolitaine, et à l'ouest de la péninsule italienne. Pour la mémoire historique de cette époque : La Corse est définitivement française puis réunifiée en 1811 en un unique département ayant pour chef-lieu Ajaccio. Cela s'est passé près d'Ajaccio en 1823, un petit berger, pendant qu'il gardait ses chèvres, fut enlevé sur la rive de son île, par des corsaires d'Alger pendant la période turc. Il s'appelait Antoine Montéra alors âgé de 6ans à cette époque. Il est emmené à Alger comme esclave et remis aux bons soins du Dey Turc. Le souverain d'Alger le confia à une partie de sa famille installée à Mascara. Antoine fut converti à l'Islam et reçu le nom d'Abdallah. Début des années 1830, il est placé sous la protection des parents de l'Emir Abdelkader dans l'entourage duquel il va vivre pendant 10 ans. Le destin d'un homme, enrôlé dans les troupes de l'Émir, il servit dans la cavalerie avec le grade de SAÏÏAF qui est un rang d'officier. L'émir finit par le laisser partir au temps où la guerre contre la France bat son plein. En 1840, Abdallah passe au service de la France et reçoit immédiatement le grade de sous-lieutenant à titre indigène. Le général de Lacretelle qui étant capitaine du bureau arabe, eut Abdallah sous ses ordres en parle en ces termes dans ses «souvenirs». «Abdallah Montera, alors sous-lieutenant de spahis, né en Corse, élevé dans l'entourage de l'Emir Abdelkader auprès duquel il s'était fait la réputation méritée d'un redoutable cavalier. Revenu à nous en 1840, s'était distingué dans toutes les opérations auxquelles il avait pris part...». Il suivit sa carrière militaire et se retira avec le grade de capitaine. (Il fut aussi caïd d'une fraction des flita, ainsi que d'une tribu du Sud). Le chikh Hadj Allal Benaouda qui fut son voisin dans le quartier d'Al-Mak's'ar et qui le fréquenta beaucoup, le dépeint comme un homme de taille moyenne, extrêmement robuste : cavalier splendide, il se tenait en selle aussi droit et aussi solide à soixante ans qu'à sa vingt-cinquième année. Jamais écuyer plus magnifique ne chaussa l'étrier. D'énormes et longues moustaches, une barbe descendant jusqu'au milieu de la poitrine lui donnait une mine imposante. Les origines corses, donc françaises d'Abdallah, ne plaisent pas à tout le monde. Certains en veulent à sa vie. En 1841, il rejoint les troupes françaises et va faire la guerre en Syrie. Il finit par revenir en Algérie où il possède des terres, s'y marie, il a un fils qu'il appelle Abdelkader, en hommage à celui qui fut son protecteur. Abdelkader Montera aura à son tour un fils... Mahieddine. Pour faire son droit et devenir avocat, ce dernier doit demander la nationalité française. À cette époque, il est président des Amis de la Corse d'Oran. Le lien n'a jamais été totalement rompu. Mahieddine Montera aura Cinq filles... d'où la perte du patronyme corse. Mais la mémoire demeure. Ceci est un bref aperçu sur cet illustre personnage qui a marqué durant son temps, les épreuves endurées au courant de son vivant. Né à Ajaccio en 1817 et mort le 23 Juin 1895 à Mostaganem. Cet homme a laissé son nom inscrit pour l'éternité sur les tablettes de l'histoire de l'Algérie et de la Corse.

Y. Benguetat

Pêche artisanale

Un secteur porteur à soutenir



Par Y. Zahachi

Sur la plage d'Ouréha, de la Crique, de Sidi-Mejdoub, de Sokhra, de Benabdelmalek Ramdane... jusqu'à celle de Ouled-Boughalem, à l'extrême Est de Mostaganem, une activité quotidienne témoigne de la vitalité d'un secteur, souvent méconnu: celui de la pêche artisanale. Ici et là, de petites embarcations prennent la mer chaque jour. Tous les soirs, et à l'occasion d'une mer calme, les pêcheurs mettent leurs barques à l'eau, installent leurs filets, puis regagnent le rivage pour une nuit de repos. À l'aube, ils remontent leurs prises au rythme des petites vagues. De jeunes marins, formés dans le tas, évoluent dans un cadre naturel exceptionnel, baigné par mille couchers de soleil et des odeurs marines. Ce lien profond à la terre et à la mer confère à cette activité une dimension culturelle et identitaire forte,

bien loin des illusions. On peut dire qu'il y a là une croissance économique réelle, mais insuffisamment soutenue. Cette pêche artisanale, par endroits de la côte maritime de Mostaganem, est bien plus qu'un simple gagne-pain marginal : elle est un moteur de croissance économique locale. Pourtant, cet élan reste fragile et largement sous-exploité. On estime que l'État gagnerait à investir davantage dans ce secteur en pleine expansion, en soutenant ces petits pêcheurs par des mesures concrètes. L'organisation, la valorisation et la formation professionnelle sont des leviers essentiels pour intégrer durablement cette jeunesse dans l'écosystème de la production marine et renforcer la filière. Ceci reste un défi crucial pour l'économie circulaire. Si la pêche artisanale représente aujourd'hui une source d'emplois, il y a lieu de la soutenir et surtout de l'organiser. La complexité croissante des techniques de pêche,

la gestion durable des ressources marines et l'adaptation aux évolutions environnementales exigent des compétences pointues. Ce défi est urgent et doit être relevé dès maintenant, car «demain se construit aujourd'hui». La conclusion que l'on peut tirer immédiatement est que ces petits métiers de pêche artisanale, en diverses petites plages de la côte de Mostaganem, incarnent une niche de richesse économique, sociale et culturelle, invisible pour beaucoup, qu'il serait dommage de laisser s'étioler dans un climat de précarité. Soutenir ces jeunes pêcheurs, c'est investir dans un avenir durable, respectueux des traditions et des ressources naturelles mais, c'est aussi offrir à une jeunesse engagée les moyens de bâtir un avenir prospère dans leur pays. L'heure est venue pour le secteur de reconnaître et d'accompagner ces petits métiers afin qu'ils deviennent un levier de la sécurité alimentaire.

Médiation de la République

La digitalisation des doléances des citoyens lancée

Par L. Abdelmadjid

«Plateau Marine» est le prolongement du centre-ville par l'avenue Chérif-Saïd et jouxte le port commercial coupé de la vieille «ville musulmane» de Tigditt par l'Oued Ain Sefra. Un quartier dont les demeures sont des constructions que l'architecture espagnole du début du 20e siècle en a fait un espace convivial. Convivial par sa façade côtière, son esplanade maritime, par son mode de vie et par son activité commerciale. La pêche et le commerce du poisson étaient une des particularités de cette partie de la ville de Mostaganem. Au «Plateau Marine», le métier de pêcheur, de mandataire de poisson et de marin façonnait un modèle de vie sociale accueillant, égalitaire, mais plutôt solidaire. Dans ce quartier, on y vivait à l'espagnole car il fût une époque, celle de la période coloniale, où les Martinez, Gonzalez, les Rodriguez, les Blasco, les Lloret, les Mora etc, y habitaient. Ce cachet hispanique, jovial et guai du quartier, a disparu et la convivialité avec. Dans cette partie de la ville, il y avait une vie celle des professionnels de la pêche mais aussi une présence de l'administration et des sociétés (Oncv, Sempac, Ecorep etc.) qui apportaient un plus. Aujourd'hui, ce qui reste du quartier c'est un malaise profond. Le quartier



est meurtri dans une indifférence inexplicable. Cette dernière décennie n'a pas été à son avantage car les pouvoirs publics lui ont tourné le dos. Depuis que les habitants sont sortis dans la rue pour revendiquer une attention à leurs conditions de vie quelque part pénibles, le quartier s'est enfermé sur lui-même. Ce quartier est en ce moment isolé et semble ne pas faire partie de la commune. Au Plateau Marine la vie s'est arrêtée et ceux qui vivent encore dans ce désert souffrent du délaissement. Un quartier que les autres contournent car ses rues, ses maisons et son cadre de vie d'antan n'est plus là. Cette exclusion caractérisée génère chez ceux qui ré-

sistent encore dans le malaise, de la colère même latente. Ni commerces, ni structures administratives, ni transport, ni activité, rien... le néant anéantit l'espace. Dans ce quartier on ne vit plus, on attend, on résiste et on espère. Dans cette partie de la ville, les autorités ne s'y rendent plus depuis belle lurette. L'excommunication et l'exclusion sont ressenties par ces jeunes qui eux aussi s'enferment dans cette cellule à ciel ouvert... Ils espèrent aussi mais ils ne savent plus quoi espérer. Les habitants du «Plateau Marine» ont aussi le droit au développement, le droit à un meilleur cadre de vie. Ce quartier a un potentiel qu'il faut raviver.

Coupe de la CAF

Le CSC quitte la compétition sur une victoire

Vainqueur par 1 but à zéro de la RS Berkane, dimanche au stade Chahid Hamlaoui, le CS Constantine est éliminé en demi-finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) dont il a atteint le dernier carré pour la première fois. Les hommes de Kheiredine Madoui n'ont pourtant manqué ni de volonté ni de courage pour inverser la tendance et remonter leur handicap de 4 buts, mais ils auront buté sur une défense compacte. Les camarades de Mohamed Benchaïra ont eu du mal à entrer dans leur match et procèdent par de longs ballons aériens vers l'avant repoussés systématiquement par l'arrière-garde de la RS Berkane. Loin de se décourager, les Constantinois, poussés par leurs milliers de supporters, sont sur tous les ballons, essaient de combiner mais ne parviennent pas à se créer de véritables occasions de but. Hormis une tête de leur capitaine Brahim Dib, qui frôle le montant droit du gardien Mounir El Kajoui (39'), l'équipe visiteuse n'a pas été véritablement mise en danger en première mi-temps. Au retour des vestiaires, les Vert et Noir poursuivent leur domination et montrent un bien meilleur visage. Mieux en place et toujours avec la même fougue, les co-équipiers de Messala Merbah obtiennent un corner que Brahim Dib exécute à la perfection pour "poser" le ballon sur la tête d'Abdenour Belhocini qui trompe El Kajoui et redonne de l'espoir aux supporters algériens (47'). Malheureusement pour les "Sanafir", les rushes successifs des Constantinois ne parviennent pas à tromper une nouvelle fois la défense adverse. Des occasions gâchées soit par imprécision, soit par excès de précipitation. Les exemples sont légion : Belhocini, trop court, ne fait qu'effleurer le ballon du haut du



crâne à la suite d'un superbe centre de Dib (58'), Belhocini, encore, à la réception d'un centre de Houari Baouche n'arrive pas à cadrer son heading (67'), tout comme son capitaine Dib dont le tir ricoche sur l'extérieur du montant (75') ou encore Baouche (82') et Laïd Bellaouel (89') qui butent sur le gardien de but. Les Constantinois, même éliminés, ont remporté une victoire qui leur permet d'adoucir quelque peu l'amertume de l'élimination et de sortir par la grande porte.

DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS Kheiredine Madoui (entraîneur du CS Constantine):

"Nous avons fait un grand match, ce soir, par rapport au match aller, et nous avons, surtout, réussi à battre le finaliste de l'édition précédente, invaincu depuis le début de la saison. Nous sommes malgré tout déçus, d'autant que nous aurions pu remonter notre handicap si ce n'était le manque d'efficacité devant les buts. L'équipe adverse a essayé de gérer le match et de procéder par des contres, mais n'a pas réussi à prendre à défaut notre défense. Je pense que nous sommes sortis de la com-

pétition avec les honneurs et nous avons engrangé de l'expérience. Si nous avons atteint ce stade de la compétition, c'est grâce au soutien de nos fidèles supporters et à un travail acharné".

Mouin Chaabani (entraîneur tunisien de la RS Berkane):

"Nous pouvons maintenant dire que notre objectif a été atteint en arrivant en finale de ce tournoi. Je pense que le résultat du match aller nous a mis dans une certaine zone de confort. Cependant, nous avons été affectés au début du match par la blessure de notre ailier droit, nous obligeant à procéder à des changements forcés. Nous avons bien géré le match, surtout au regard de la forte pression imposée par les joueurs du CS Constantine que nous félicitons pour leur bonne performance au cours du match de ce soir. C'est un grand club respecté pour avoir atteint ce stade de la compétition, comme en témoigne leur victoire sur nous, ce qui prouve que le niveau de cette formation n'est pas si différent de celui des équipes qui jouent pour atteindre la finale".

Gambie-Algérie (CHAN 2025)

Bougherra dévoile une liste de 26 joueurs



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a dévoilé dimanche une liste de 26 joueurs, en prévision de la double confrontation face à la Gambie, comptant pour le 2e et dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025. La sélection A' effectuera à partir de ce dimanche son stage au Centre technique national de Sidi Mousa, en prévision de la première manche face à son homologue gambienne qui aura lieu le samedi 3 mai, au stade de l'indépendance à Bakau (16h00, heure algérienne). Le match retour se jouera le vendredi 9 mai prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

LISTE DES 26 JOUEURS : **Gardiens de but:** Oussama Benbot (USMA), Abderrahmane Medjadel (ASO), Zakaria Bouhaffaya (CSC), Tarek Bousseder (ESS). **Défenseurs:** Mohamed-Réda Helaimia (MCA), Bilel Boukerchaoui (CRB), Chouaïb Keddad (CRB), Ayoub Ghezala (MCA), Mohamed-Amine Madani (JSK), Imad Eddine Azzi (USMA), Mohamed-Naoufel Khacef (CR Belouizdad), Houari Baouche (CSC), Ilies Chetti (USMA). **Milieux:** Zakaria Draoui (MCA), Mesala Merbah (CSC), Akram Bouras (MCA), Mohamed Benkhemassa (MCA), Brahim Dib (CSC), Larbi Tabti (MCA), Mehdi Boudjemaa (JSK). **Attaquants:** Abderrahmane Meziane (CRB), Aymen Mahious (CRB), Abdenour Belhocini (CSC), Lahlou Akhrib (JSK), Redouane Berkane (JSK), Adel Boulbina (Paradou).

Ligue 1 française

Amine Gouiri dynamite Brest

Marseille, facile vainqueur de Brest au Vélodrome (4-1), a conforté dimanche sa 2e place en Ligue 1 et réalisé une très bonne opération dans l'optique de la qualification pour la Ligue des champions alors que Lille, qui est allé battre Angers (2-0), monte sur le podium. La mise au vert à Rome décidée par l'entraîneur italien de l'OM Roberto De Zerbi a porté ses fruits. Désireux de souder son groupe et de l'éloigner du tumulte marseillais après une série de mauvais résultats, le technicien a réussi son coup et c'est une équipe conquérante qui est venue à bout des Brestois. Sous les yeux de son propriétaire américain Frank McCourt, signe de l'importance de l'enjeu européen pour le club, l'OM a pu compter sur un Amine Gouiri en état de grâce et auteur de trois buts, dont l'un somptueux après un enchaînement contrôle de la poitrine-ciseau retourné. A trois journées de la fin du championnat, Marseille peut respirer avec trois longueurs d'avance sur la 4e position occupée par Monaco, seuls les trois premiers accédants directement à la lucrative Ligue des champions. Mais le suspense devrait



logiquement durer jusqu'au bout dans la lutte pour les billets en C1, seuls quatre points séparant l'OM, 2e, de Strasbourg, 7e. Le déplacement des hommes de De Zerbi à Lille (3e), le 4 mai, pourrait ainsi peser très lourd. Car le Losc reste un candidat plus que sérieux à la Ligue des champions comme l'a prouvé son troisième succès d'affilée à Angers malgré l'exclusion de son défenseur Bafodé Diakité en seconde période.

Auteur d'une saison remarquable avec l'OGC Nice

Boudaoui sur les tablettes de Wolfsburg

L'international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, plaît fortement au club allemand du VfL Wolfsburg, selon la presse locale. Auteur d'une saison remarquable avec le club azuréen, Boudaoui (25 ans) est convoité par d'autres clubs européens, précise la même source. En 32 apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, Boudaoui compte deux buts et deux passes décisives. Boudaoui n'a pas été épargné par les blessures depuis le début de la saison, puisqu'il a été victime en septembre 2024 d'une entorse du ligament latéral interne du genou gauche, avant de contracter moins de deux mois plus tard une lésion aux ischios moins, le privant de plusieurs matchs, aussi bien avec son club qu'avec l'équipe nationale. L'enfant de Béchar s'était engagé avec Nice en septembre 2019, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC. En janvier 2024, il avait prolongé pour trois saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2027. L'OGC Nice qui reste sur une victoire de prestige vendredi chez le champion de France 2025, le Paris SG (3-1), occupe la cinquième place au classement, en compagnie de l'Olympique Lyonnais et le RC Strasbourg, avec 54 points chacun, à trois journées de l'épilogue.



12 | Carrefour Pub

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن بتوقيع
حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية مستغلام
منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح ورقم
63 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 المورخ في 2015/01/12 في
الملحق بعد مورخ في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد
198 رقم 75 مساحتها 12 هـ 05 أر لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 303.300.000,00 دج بالإضافة
الى الفوائد و فوائد التأخير والرسم على القيمة المضاعفة القابلة للتغيير . نعلن عن
بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام
قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء في إطار
الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية مستغلام منطقة النشاطات رقم 01 قسم
18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح ورقم 63 في مخطط التجزئة الذي كان
محل القرار رقم 01 المورخ في 2015/01/12 الملحق بعد مورخ في 2015/01/21
المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد 198 رقم 75 مساحتها
12 هـ 05 أر . ملاحظة : العقار ممثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 246 قسم
01 مساحتها 00 هـ 12 أر 05 سار حدودها كاتنتي : من الشمال : طريق
منطقة : من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة
بـ (clôture) من الجهة الشمالية ب 47 م طولا حسب تقرير خبرة الخبير.
السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون
وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري . وتم النقص العشر ليصبح المبلغ
يقدر 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وسبعمائة وسبعة وثمانون ألف
وستمائة دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المورخ في 2012/09/05 المحرر من طرف
الأستاذة رحمون أمال موقفة بمستغلام والمشهدر بالمحافظة العقارية
بتاريخ 2012/09/16 ، وبناءا على أمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن
قانوني المورخ في 2021/10/24 رقم الترتيب 21/01111 الصادر عن
محكمة مستغلام المهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2021/12/02
لحت رقم 21/228 ، لاستيفاء قيمة الدين المقر ب 14.000.000,00 دج.
بناءا على أمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة
مستغلام مورخ في 2022/10/18 رقم الترتيب 22/00972 فحرس
22/2662 . نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة
2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية:
التعيين: العقار ممثل في مسكن فردي كائن بالقطعة رقم 154 حي سي
لداس بلدية حاسي مامش ، ولاية مستغلام تقدر مساحته ب 197,25م²؛
مكون من طابق سفلي مقسم إلى: صالون ، مطبخ ، فناء ، بهو ،
مرحاض ، حمام ، حديقة امامية ، مراب، سلم الدرج المؤدي إلى الطابق
العالي الأول . و الطابق العلوي اول مقسم إلى: صالون ، فناء ، غرفة
، بهو ، سلم الدرج المؤدي إلى السطح الذي به غرفتين بعدها ما يلي :
من الشمال : القطعة رقم 155 - من الجنوب : طريق- من الشرق :
القطعة رقم 295 - من الغرب : القطعة رقم 152. السعر الافتتاحي: تم
تقديره بمبلغ 19.338.390,00 دج تسعة عشر مليون وثلاثمائة و
ثمانمائة وثلاثون ألف وثلاثمائة وتسعون دينار جزائري وتم النقص
العشر ليصبح المبلغ يقدر 17.404.551,00 دج سبعة عشر مليون و
أربعمائة وأربعة آلاف وخمسمائة وواحد و خمسون دينار جزائري و
على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلام
محكمة مستغلام
شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/05/14 تحت رقم الفهرس 24/03102 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزه من طرف الدكتور غنّو حبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجز على المدعى عليه سنوسي علوش المولود بتاريخ 24-12-1995 بمستغلام ابن تواتي والمغفادي صليحة وتعيين والدته المدعية مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغلام بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. وتحصيل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى المسابقة بما فيها رسومهما القضائية والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900 دج) ، و مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم و أفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
29.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلام
محكمة مستغلام
شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/05/14 تحت رقم الفهرس 24/03102 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزه من طرف الدكتور غنّو حبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجز على المدعى عليه سنوسي علوش المولود بتاريخ 24-12-1995 بمستغلام ابن تواتي والمغفادي صليحة وتعيين والدته المدعية مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغلام بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. وتحصيل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى المسابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزه. بدأ صدر الحكم و أفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/01/14 رقم الترتيب 2021/00002 فحرس 2021/1791 المتضمن تأمر
بتوقيع حجز تنفيذي على العقار المملوك للمدين ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة ارض صالحة للاستثمار كاتنة بتراب بلدية فرانكة الدائرة
مستغلام بالمكان المسمى القادارة مساحتها 61 هـ 88 م تحمل رقم 42 من
مجموعة ملكية رقم 18 من مخطط المسح المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران
بتاريخ 1996/09/01 المجلد 26 رقم 60 لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 4481.200.000,00 دج بالإضافة
الى الفوائد و فوائد التأخير . على أن يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني
حسب مبلغ قرضه و ثمانية ملايين وثلاثمائة وتسعون ألف دينار جزائري
رئيسي بعد القادر: نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27
بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن
قطعة ارض صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية
مستغلام بالمكان المسمى القادارة مساحتها 61 هـ 88 م تحمل رقم 42 من مجموعة ملكية
رقم 18 من مخطط المسح المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ
1996/09/01 المجلد 26 رقم 60. ملاحظة : العقار ممثل في قطعة ارض بمزغران يحمل
رقم 18 مجموعة الملكية 42 ، مشيد عليها المنشآت المنتمية في : مقر اداري (يتكون
من طابق أرضي + طابق أولي) - مركز الحراسة - 10 مراب مقفّر، طابق
أرضي - محطة تحصيل طابق أرضي - حجرة تغيير الملابس - دورة المياه - بئر،
طابق أرضي - أرض غارية - محاطة بمحاطة تقدر مساحتها ب 6188 م² الكائن
بتراب بلدية فرانكة بالمكان المسمى القادارة بموجب بطاقة قرض مفيدة في
1983/10/31 مجلد 01 ترعيعة 738 محددة من الشمال م د رقم 189 ، من
الجنوب م د رقم 41 ، من الشرق م د رقم 189 . من الغرب م د رقم 43 حسب
تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 308.390.000,00 دج
ثلاثمائة وثمانمائة وثلاثمائة وتسعون ألف دينار جزائري . وتم النقص العشر
ليصبح المبلغ يقدر ب 277.551.000 دج مائتين وسبعون مليون وأربعمائة وستة
وخمسمائة وألف دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/01/14 رقم الترتيب 2021/00002 فحرس 2021/1791 المتضمن تأمر
بتوقيع حجز تنفيذي على العقار المملوك للمدين ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة ارض صالحة للاستثمار كاتنة بتراب بلدية فرانكة الدائرة
مستغلام بالمكان المسمى القادارة مساحتها 61 هـ 88 م تحمل رقم 42 من
مجموعة ملكية رقم 18 من مخطط المسح المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران
بتاريخ 1996/09/01 المجلد 26 رقم 60 لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 4481.200.000,00 دج بالإضافة
الى الفوائد و فوائد التأخير . على أن يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني
حسب مبلغ قرضه و ثمانية ملايين وثلاثمائة وتسعون ألف دينار جزائري
رئيسي بعد القادر: نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27
بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن
قطعة ارض صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية
مستغلام بالمكان المسمى القادارة مساحتها 61 هـ 88 م تحمل رقم 42 من مجموعة ملكية
رقم 18 من مخطط المسح المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ
1996/09/01 المجلد 26 رقم 60. ملاحظة : العقار ممثل في قطعة ارض بمزغران يحمل
رقم 18 مجموعة الملكية 42 ، مشيد عليها المنشآت المنتمية في : مقر اداري (يتكون
من طابق أرضي + طابق أولي) - مركز الحراسة - 10 مراب مقفّر، طابق
أرضي - محطة تحصيل طابق أرضي - حجرة تغيير الملابس - دورة المياه - بئر،
طابق أرضي - أرض غارية - محاطة بمحاطة تقدر مساحتها ب 6188 م² الكائن
بتراب بلدية فرانكة بالمكان المسمى القادارة بموجب بطاقة قرض مفيدة في
1983/10/31 مجلد 01 ترعيعة 738 محددة من الشمال م د رقم 189 ، من
الجنوب م د رقم 41 ، من الشرق م د رقم 189 . من الغرب م د رقم 43 حسب
تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 308.390.000,00 دج
ثلاثمائة وثمانمائة وثلاثمائة وتسعون ألف دينار جزائري . وتم النقص العشر
ليصبح المبلغ يقدر ب 277.551.000 دج مائتين وسبعون مليون وأربعمائة وستة
وخمسمائة وألف دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن بتوقيع
حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية مستغلام
منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 247 في مخطط المسح ورقم
62 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 المورخ في 2015/01/12 في
الملحق بعد مورخ في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد
198 رقم 75 مساحتها 38 أر 55 م لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 303.300.000,00 دج بالإضافة الى
الفوائد و فوائد التأخير و الرسم على القيمة المضاعفة القابلة للتغيير. نعلن عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام
قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن قطعة ارض معدة للبناء كاتنة
بفرنانة منطقة النشاط 01 في إطار الاستثمار الخاص ، بلدية فرانكة ولاية مستغلام
تقدر مساحتها 38 أر 55 م تحمل قسم 18 من مجموعة ملكية 256 المشهور بالمحافظة
العقارية بمزغران بتاريخ 2016/02/09 رقم 210 قسم 35 ملاحظة : العقار
ممثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 256 قسم 018 مساحتها 00 هـ 38 أر 00
سار حدودها كاتنتي من الشمال : قطعة ارض رقم 256 من الجنوب : قطعة رقم
119 ، من الشرق : قطعة رقم 257 ، من الغرب: قطعة رقم 140 ، مشيد عليها
حطة المياه بمساحة تقدر ب 20,25 م²، ومحاطة بحائط من الجهة الغربية و
الجهة الجنوبية ب 148 م طولا حسب تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم
تقديره بمبلغ 153.776.000,00 دج مائة وثلاثة وخمسون مليون وسبعمائة
وستة وسبعون ألف دينار جزائري وتم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر
400.398.400 دج مائة وثمانمائة وثلاثون مليون وثلاثمائة وثمانية وتسعون ألف
وأربعمائة دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن بتوقيع
حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية مستغلام
منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 247 في مخطط المسح ورقم
62 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 المورخ في 2015/01/12 في
الملحق بعد مورخ في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد
198 رقم 75 مساحتها 38 أر 55 م لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 303.300.000,00 دج بالإضافة الى
الفوائد و فوائد التأخير و الرسم على القيمة المضاعفة القابلة للتغيير. نعلن عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام
قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن قطعة ارض معدة للبناء كاتنة
بفرنانة منطقة النشاط 01 في إطار الاستثمار الخاص ، بلدية فرانكة ولاية مستغلام
تقدر مساحتها 38 أر 55 م تحمل قسم 18 من مجموعة ملكية 247 المشهور
بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ 2016/02/09 رقم 210 قسم 35 ملاحظة : العقار
ممثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 247 قسم 018 مساحتها 00 هـ 38 أر 55
سار حدودها كاتنتي : من الشمال : طريق المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم
246 ، مشيد عليها
قاعة الصليحة مساحة مبنية تقدر ب 87,00 م²، وقاعة التحليل والمرافقة ، حمام
مشرات ، قاعة الارشيف ، مغير ميني على طابق أرضي مساحتها 150م²، مشيد
عليها كذلك قاعة الكهروماء مساحتها المبنية تقدر ب 57 م² حسب تقرير خبرة
الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 158.514.000,00 دج مائة وثمانية
مليون وخمسمائة وأربعة عشر ألف دينار جزائري. وتم النقص العشر
ليصبح المبلغ يقدر 142.662.600 دج مائة وثلاثون وأربعون مليون وستمائة
والثلاثون ألف وستمائة دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض .
للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

الأستاذ بن عدة محمد نصر الدين
موقى بمدينة وهران
11نهج جودي عبد الرحمان
إعلان بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية المحجور عليه

سيشرع يوم 07 ماي 2025 على الساعة الثانية عشرة صباحا بالمكتب المذكور أعلاه البيع بالمزاد العلني لأعلى عارض وآخر مزايده لحقوق عقارية للمحجور عليه: السيد بوعلام الهواري ولد قنور. الساكن قرية الحامول، الكرمة ، السانيا وهران. المولود بوهرا ن بتاريخ 03 جانفي 1979 حسب شهادة ميلاده رقم 00188 مكرر. من جنسية جزائرية لنصيبه المقر بنسبة آل 17280/3560 جزء في الشياح من قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة بوهرا ن، بلدية الكرمة ، حسب مخطط مسح الأراضي، واقعة تحت قسم 15 ، مجموعة الملكية 88 ، تقدر مساحتها ب 02 هكتار و 47 آر و 27 سنّار. الثمن الافتتاحي 10.000,00 دج ، الثمن يدفع فوراً من مصاريف إجراءات العقد. للمزيد من المعلومات اتصلوا بمكتب التوثيق حيث أودع دفتر الشروط.

للإعلان/ الموقى.
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/07/08 رقم الترتيب 2021/00626 فحرس 2021/00626
المتضمن بتوقيع حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في قطعة ارض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتنة بالمكان المسمى القادارة بلدية فرانكة مساحتها 18 قسم 18 مجموعة الملكية 43 لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 900.269.000,00 دج بالإضافة الى الفوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضاعفة القابلة للتغيير تنفيذاً لرهن العقاري المورخ في 26 و 2005/09/28 المحرر من طرف الأستاذ حمان بكاي موقى بوهرا ن المشهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن قطعة ارض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتنة بالمكان المسمى القادارة بلدية فرانكة مساحتها 18 قسم 18 مجموعة الملكية 43. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 113.040.000,00 دج مائة وثلاثة عشر مليون وأربعمائة ألف دينار جزائري وتم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 101.736.000,00 دج مائة وواحد مليون وسبعمائة وستة وثلاثون ألف دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/07/08 رقم الترتيب 2021/00626 فحرس 2021/00626
المتضمن بتوقيع حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في قطعة ارض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتنة بالمكان المسمى القادارة بلدية فرانكة مساحتها ثلاثة وثمانون آر وخمسة وسبعين سنّيار قسم 18 مجموعة الملكية 44 لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقر ب 900.269.000,00 دج بالإضافة الى الفوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضاعفة القابلة للتغيير تنفيذاً لرهن العقاري المورخ في 26 و 2005/09/28 المحرر من طرف الأستاذ حمان بكاي موقى بوهرا ن المشهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/27 بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية: التعيين: العقار عبارة عن قطعة ارض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتنة بالمكان المسمى القادارة بلدية فرانكة مساحتها 18 قسم 18 مجموعة الملكية 44. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 87.750.000,00 دج سبعة وثمانون مليون وسبعمائة وخمسون ألف دينار جزائري وتم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر 78.975.000,00 دج ثمانية وسبعون مليون وتسعمائة وخمسة وسبعون ألف دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارA75 ، مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39 ، مستغلام
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مورخ في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن بتوقيع
حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتضمن في
قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتنة ببلدية فرنانة ولاية مستغلام
منطقة النشاط 01 في إطار الاستثمار الخاص، بلدية فرانكة ولاية مستغلام
تقدر مساحتها 11 أر 50 م تحمل قسم 18 من مجموعة ملكية 257 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ 2016/02/09 رقم 210 قسم 35 ملاحظة : العقار ممثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 257 قسم 018 مساحتها 00 هـ 11 أر 50 سار حدودها كاتنتي : من الشمال : قطعة ارض الغرب قطعة رقم 256 ، ومحاطة بحائط من الجهة الجنوبية ب 53 م طولا حسب تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 46.636.000,00 دج مائة وأربعون مليون وستمائة وستة وثلاثون ألف دينار جزائري وتم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 41.972.400 دج واحد وأربعون مليون وسبعمائة وثلاثون ألف وأربعمائة دينار جزائري . على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
29.04.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lsecure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS
Un Handicapé à amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Location
Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfà à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية سعيدة
دائرة سعيدة
بلدية سعيدة
الامانة العامة
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب التنظيم
الرقم: 2025/28

وصل إستلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المورخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات البند 02 ، والمرسوم التنفيذي رقم 74/15 المورخ في 26 ربيع الثاني عام 1436 الموافق لـ 16 فبراير سنة 2015 المحدد لأحكام والقانون الأساسي النموذجي المطبق على النادي الرياضي الهواي تم هذا اليوم استلام مذكرة التعديلات المورخة في 2025/01/22 المتعلقة بتغيير الهيئة التنفيذية جمعية المحلية الممساة النادي الرياضي الهواي أفاق للكرة الحديدية بلدية سعيدة.

المسجلة تحت رقم : 37 بتاريخ: 2021/03/31
المقر: القاعة الرياضية بوقادة مصطفى بلدية سعيدة.
يرأسها السيد: بحري زقاي
رئيس المجلس الشعبي البلدي
29.04.2025

Le 4e Salon international "Annaba Siaha" du 8 au 10 mai

La ville d'Annaba accueillera la quatrième édition du Salon international "Annaba Siaha" du 8 au 10 mai prochain sous le thème "La numérisation, secret de notre jeunesse pour la relance du tourisme", a-t-on appris dimanche auprès du Directeur local du tourisme et de l'artisanat, Benamar Belabbès.

Dans une conférence de presse consacrée au programme de ce Salon visant la promotion du tourisme et la mise en contact des opérateurs du secteur, le même responsable a précisé que cette nouvelle édition est organisée avec une nouvelle approche axée sur l'exploitation des nouvelles technologies pour développer l'attractivité touristique.

Belabbès a également ajouté que les nouvelles technologies de communication représentent des acquis que les jeunes doivent exploiter pour promouvoir les atouts et potentialités touristiques du pays.

Il a rappelé à ce propos les efforts déployés par les acteurs du secteur touristique dont les agences de voyage et les propriétaires d'établissements hôteliers pour promouvoir des circuits touristiques et pour encourager le tourisme notamment local. Le Salon qui se tiendra à l'hôtel Sheraton Annaba verra une large participation des agences de voyage nationales et étrangères, des opérateurs économiques et des investisseurs dans le secteur du tourisme, a-t-on indiqué.

Héros de la résistance algérienne Un film docu-fiction sur l'Émir Abdelkader bientôt à l'Affiche

Salim Aggar, chargé de gestion de l'entreprise El Djazaïri, a récemment partagé son enthousiasme pour un projet de film docu-fiction sur l'Émir Abdelkader, figure emblématique de l'histoire algérienne. Selon lui, ce film est une initiative courageuse et audacieuse qui vise à mettre en lumière la vie et l'œuvre de ce grand résistant du XIXe siècle. «Je reçois de nombreux appels m'interrogeant sur la sortie d'un film sur l'Émir Abdelkader, je tiens à préciser que ce film est en réalité un docu-fiction de 70 minutes qui contient une partie de l'interview avec des experts occidentaux et algériens et une partie reconstruction historique», a déclaré Salim Aggar. Le film est réalisé par Mohamed Yebdri, qui a travaillé avec une équipe de cinéma algérienne et a collaboré avec des historiens américains et des experts de renommée mondiale pour offrir une relecture moderne et documentée de l'Émir Abdelkader. Le film mettra en vedette Biyouna, qui jouera dans un registre qu'elle n'a jamais abordé auparavant, ainsi que Hocine Mustapha, qui incarnera l'Émir Abdelkader, et Mourad Khan. Il sera projeté en version originale avec des sous-titres en anglais. Le film aura une durée de 65 à 70 minutes avec des sous-titres. La langue utilisée dans le film sera l'arabe dialectal algérien, l'arabe standard et le français pour certains personnages. Il s'agit d'un docufiction qui vise à promouvoir la connaissance et la compréhension de l'histoire algérienne. La sortie du film est prévue pour l'automne 2025 en Algérie, suivie d'une projection à l'international.

Alger

Hommage au maître de la chanson chaâbie Abderrahmane El Kobbi



Un hommage a été rendu, samedi à la salle Ibn Zeydoun (Alger), au maître de la chanson chaâbie Abderrahmane El Kobbi, en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution à la préservation de la chanson chaâbie et de la poésie Melhoun, source d'inspiration de la plupart de ses œuvres.

Organisée par l'Office Riadh El Feth sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de nombreuses figures du monde artistique en hommage à Abderrahmane El Kobbi (80 ans), qui compte parmi les piliers de la chanson populaire. L'artiste a qualifié cet hommage de "geste louable pour l'art chaâbi, qui lui a permis de retrouver de nombreux amis avec lesquels il a collaboré pendant de longues années", ajoutant que "des noms de grands artistes sont évoqués aujourd'hui, qui ont accompagné sa carrière artistique entamée en 1966 et couron-

née par la production de plus de vingt (20) disques, dix (10) CD, et une compilation intégrale de ses œuvres publiée par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA)".

Cette initiative "rend hommage également à plusieurs générations d'artistes qui ont contribué à la préservation de ce legs artistique algérien", a-t-il indiqué, précisant avoir été "honoré à plusieurs reprises au cours de sa carrière artistique mais que ce présent hommage avait une saveur particulière sur la scène de la salle d'Ibn Zeydoun, où il a donné de nombreux concerts".

De son côté, l'artiste de la chanson chaâbi Abdelkader Chaou a exprimé sa joie de participer à cette soirée hommage, soulignant qu'El Kobbi "fait partie des doyens de la chanson chaâbi. C'est un artiste reconnu pour son style singulier dans l'interprétation de ce genre musical algérien authentique".

Il a également insisté sur l'importance de "rendre hommage

aux artistes de leur vivant, en reconnaissance de leur apport inestimable".

D'autres artistes ont interprété des extraits du répertoire chaâbi, en hommage à El Kobbi, dont Nardjess et Hassiba Abderraouf. Abderrahmane El Kobbi a interprété à son tour un extrait de la chanson "El Casbah wana Wlidha", avec Abdelkader Chaou, en parfaite interaction avec le public.

Né en 1945 à Alger, El Kobbi est l'un des grands maîtres de la chanson chaâbie. Il a été formé, à ses débuts, par le chantre de la musique andalouse, Abdelkrim Dali. Sa première apparition fut à la radio nationale en 1966 avec la chanson "Elli aâtah Rabi", qui a lancé sa carrière.

L'artiste est connu pour son style particulier dans l'interprétation du chaâbi et du melhoun. Il a contribué pendant plus d'un demi siècle de carrière, à la préservation de ce patrimoine musical à travers l'enrichissement de la bibliothèque musicale algérienne avec plusieurs albums.

Colloque scientifique à Alger sur le manuscrit d'Avicenne "Le canon de la médecine"



Les participants à un colloque scientifique, organisé dimanche à Alger autour du manuscrit d'Avicenne "Le Canon de la médecine", ont insisté, à l'unanimité, sur la portée scientifique, historique et civilisationnelle de ce manuscrit médical rare, conservé à la Bibliothèque nationale d'Algérie, récemment inscrit au "Registre de la Mémoire du monde" de l'UNESCO. Lors d'un colloque scientifique organisé au siège de la Bibliothèque nationale d'Algérie, le directeur général de la Bibliothèque, M. Mounir Behadi, a mis en lumière l'importance de cet "ouvrage scientifique précieux qui représente un témoi-

gnage exceptionnel de l'évolution de la médecine au Moyen âge", ajoutant que ce manuscrit rare "tire sa valeur scientifique et historique de son contenu médical et de la notoriété de son célèbre propriétaire, Muwaffaq al-Din Ibn al-Mutran (Assaad ibn Ilyas ibn Jirjis), médecin personnel du sultan Salah al-Din al-Ayyubi (1138-1193)". M. Behadi a également rappelé que cet ouvrage qui est une composante du patrimoine documentaire algérien "revêt une portée historique, civilisationnelle et humaine".

Pour sa part, la responsable du département des manuscrits et ouvrages rares à la Bibliothèque nationale, Mme Fatouma Ben

Yahia, a salué l'importance scientifique et historique de ce manuscrit, qui était en la possession d'Ibn al-Mutran, éminent savant et médecin personnel de Salah al-Din al-Ayyubi.

Elle a souligné que ce manuscrit est l'un des plus fiables du "Canon de la médecine", ayant été révisé par Ibn al-Mutran lui-même.

L'UNESCO a récemment inscrit le quatrième volume du "Canon de la médecine" au Registre de la Mémoire du monde, une candidature portée par l'Algérie en 2023, dans l'objectif de mettre en valeur l'importance du précieux impact scientifique de ce manuscrit.



2

- 10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Nina, captive d'une secte

14h50 Dans l'enfer d'une secte

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 My Million

19h50 Météo

20h00 C'est Canteloup

20h10 Koh-Lanta

22h40 Les secrets de Koh-Lanta

23h00 New York Unité Spéciale

23h55 New York Unité Spéciale

00h35 New York Unité Spéciale
- 11h55 Journal

12h00 Journal

12h40 Journal Météo Climat

12h45 La p'tite librairie

12h49 Expression directe

12h55 Ça commence aujourd'hui

15h15 Affaire conclue

16h10 Affaire conclue

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

18h55 Journal

19h00 Journal

19h50 Journal Météo Climat

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Rendez-vous en terre inconnue

22h05 Retour en terre inconnue

01h15 Expression directe

01h20 Drôle de genre

03h18 Météo Outre-mer

03h20 Valencia, ville lumière



3

- 05h52 En aparté

06h24 Django

06h08 La boîte à questions

07h13 Ducobu passe au vert

08h33 Faut voir ! L'hebdco cinéma

09h12 Le fil

11h04 La boîte à questions

11h14 En aparté

11h48 Clique

12h21 Dale l'infiltré

12h51 Dale l'infiltré

13h25 Dale l'infiltré

14h00 Dale l'infiltré

14h35 Largo Winch : Le prix de l'argent

16h13 Visions

18h13 La boîte à questions

18h21 Clique

18h56 En aparté

19h33 En aparté

20h10 Lee Miller

22h05 Faut voir ! L'hebdco cinéma

22h45 Clique

00h31 La Bête

02h53 (Dé)livre moi
- 11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

13h25 Un cas pour deux

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h50 Journal

18h00 Dans le rétro

18h10 Hors la ville

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h50 Tout le sport

19h03 Le journal des talents

19h11 Dans le rétro

19h20 Un si grand soleil

20h05 Face à face

21h00 Face à face

21h50 Face à face

23h15 Alain Jean-Marie, impressions cubaines

01h05 Les grands comiques du petit écran



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Arnaques !

21h10 Arnaques !

22h05 Arnaques !

23h20 Et si on se rencontrait ?

00h30 Et si on se rencontrait ?

01h25 Et si on se rencontrait ?
- 10h50 Aventures hispaniques

12h00 Voyager la peur au ventre

12h35 Ipcress, danger immédiat

14h25 Des volcans et des hommes

14h50 Un kilomètre à pied...

15h35 Merveilles d'Europe

16h20 Invitation au voyage

17h05 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

20h00 Vietnam, la naissance d'une nation

20h50 Vietnam, la naissance d'une nation

21h45 Vietnam, la naissance d'une nation

22h40 Vietnam, la naissance d'une nation

23h20 Afrin ou le temps des crues

00h45 "Don Pasquale" de Donizetti

02h50 Axolotl, la salamandre miraculeuse

TÉLÉVISION

15



3

20h10

FACE À FACE



Une alerte de sécurité mobilise les agents du SRPJ de Strasbourg vers une habitation servant de refuge. L'opération culmine par un tir d'Elias Sarahoui, commissaire en charge, sur un individu non identifié présent sur les lieux. Cet événement cristallise une problématique complexe, entre acte injustifié et réaction légitime. La notion cruciale de proportionnalité dans les situations où l'intégrité physique se trouve compromise devient le cœur d'une controverse, générant des dissensions profondes tant au sein de l'unité policière que dans les cercles judiciaires.

Realisateur: Lionel Chatton
Scénariste: Mary Mилоjevic, Stéphane Pannetier



20h10

KOH-LANTA



La réunification a totalement rebattue les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuellement. Les tactiques sont forcément bouleversées.

Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au cœur des débats alors le verdict du conseil se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.

Presentateur: Denis Brogniart



22h24

LEE MILLER



Londres, pendant la Seconde Guerre mondiale. La photographe de mode Elizabeth Miller, surnommée "Lee", se porte volontaire pour devenir la première femme correspondante de guerre pour le célèbre magazine "British Vogue". Ancienne mannequin, muse des surréalistes, véritable icône de mode, la jeune femme, pugnace, finit par obtenir son accréditation auprès de l'armée américaine. Dans un premier temps, elle se voit chargée de capturer des images des bombardements allemands sur Londres, avant de se rendre en Normandie pour immortaliser le débarquement des soldats alliés...

Realisateur: Ellen Kuras
Scénariste: Liz Hannah



ORAN

24|17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h14
19h46
82%
29 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

20-14
23-09
21-12
31-18
25-18
33-23

Colons sionistes Le MAE palestinien appelle à des sanctions internationales

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a appelé lundi à imposer des sanctions internationales à l'encontre des groupes de colons sionistes et à mettre fin à leurs violations et crimes en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les crimes les plus notables sont les attaques contre les employés de la décharge de déchets solides du village de Beit Anan, l'école Zanouta, les Palestiniens à la source d'Al-Auja ainsi que le sabotage des conduites d'eau des agriculteurs, a indiqué le ministère dans un communiqué. Il s'agit également des attaques contre les véhicules des civils au nord d'El Khalil, au nord-est de Ramallah, et dans les villages de Sinjil, Tourmous'iya et Beita, a-t-il ajouté. Le ministère palestinien a également fait état d'autres agressions commises par les colons qui ont clôturé et cultivé des terres palestiniennes dans le but de s'en emparer dans le nord de la vallée du Jourdain, ainsi que d'attaques continues contre les Palestiniens à Masafer Yatta dans la ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie. Il a souligné que ces attaques agressions sont menées sous couverture politique sioniste et avec la protection et la supervision directes de l'armée d'occupation, qui intervient pour réprimer les civils Palestiniens lorsqu'ils tentent de se défendre et de défendre leurs biens. Le ministère des Affaires étrangères a également relevé que ces attaques font partie des politiques ayant pour objectif de commettre un nettoyage ethnique et un génocide, en plus du déplacement et de l'annexion, auxquels le peuple palestinien de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée, y compris El-Qods Est, est soumis. Il a, en outre, déploré que les réponses internationales aux attaques des colons sionistes restent insuffisantes et ne sont pas à la hauteur de l'ampleur des crimes commis.

UNRWA Les réserves de farine à Ghaza sont épuisées

L'UNRWA a déclaré, dimanche, que ses réserves de farine à Ghaza étaient épuisées. «Les réserves de farine de l'UNRWA se sont également épuisées en début de semaine», a indiqué sur les réseaux sociaux l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. «La faim s'aggrave à Ghaza. La population, dont de nombreux enfants, espère obtenir un peu de nourriture pour survivre grâce aux repas chauds distribués par les organisations caritatives», a ajouté l'UNRWA. «Environ 3.000 de nos camions chargés d'une aide vitale sont prêts à entrer à Ghaza», a souligné l'organisation. L'UNRWA a réitéré son appel à la levée du blocus de l'enclave pour permettre l'acheminement d'une aide urgente à plus de deux millions de Palestiniens. L'entité sioniste bloque l'entrée de toute aide humanitaire à Ghaza depuis le 2 mars. Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Ghaza Plus de 50 morts dans des bombardements sionistes

Au moins 50 Palestiniens sont tombés en martyrs, hier dimanche dans des attaques sionistes à Ghaza, a annoncé la Protection civile de l'enclave. Mahmoud Basal, porte-parole de la Protection civile, a indiqué que huit personnes, dont trois enfants et une femme, sont tombés en martyrs lors d'une frappe aérienne de l'armée sioniste sur une tente abritant des personnes déplacées près de Hama City, au nord-ouest de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza. Une autre frappe aérienne de l'entité sioniste a fait cinq martyrs et a blessé plusieurs autres, dont certains grièvement, à Deir-al-Balah, dans le centre de Ghaza, a ajouté M. Basal selon lequel six Palestiniens sont tombés en martyrs et 20 autres ont été blessées lors d'une autre attaque aérienne de l'armée d'occupation sioniste sur un café près de l'entrée des camps de réfugiés de Nouseirat et de Bureij, dans le centre de l'enclave palestinienne. Par ailleurs au moins quatre enfants sont tombés en martyrs lors d'une attaque de drone de l'entité sioniste sur un groupe d'en-



fants dans la ville d'al-Zawayda, dans le centre de la bande de Ghaza, alors que huit Palestiniens dont trois enfants sont tombés en martyrs lorsque l'aviation sioniste a pris pour cible un rassemblement dans le quartier d'al Tuffah, au nord-est de la ville de Ghaza. En outre, au moins douze Palestiniens sont tombés en martyrs lors d'attaques aériennes et de tirs d'artillerie

de l'armée sioniste contre plusieurs habitations des quartiers de Shujaiya, al-Zeitoun et al-Tuffah, dans l'est de la ville de Ghaza, selon M. Basal. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est alourdi dimanche à 52 243 martyrs et 117 639 blessés, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

Attaque terroriste au Nigéria 12 personnes sont mortes

Les membres de Boko Haram avaient mené deux attaques dans la région de Gwoza. 12 personnes, dont 2 agents de sécurité locales, est décédée dans les attaques, de nombreuses personnes ont été blessées, a-t-il déclaré. Timta a déclaré que deux agents de sécurité locaux qui ont patrouillé sur le chemin de Kirawa étaient créés, et 10 civils ont été tués à la campagne, ils sont allés chercher du

bois pour cuisiner. Notant que la peur des résidents de la région, «les gens ont peur d'aller dans leurs domaines. Cependant, avant la saison des pluies, les préparatifs devraient être faits». Il a dit. Babana Zulum, le gouverneur de Borno, a déclaré dans un communiqué le 8 avril, soulignant les attaques croissantes de l'organisation terroriste Boko Haram et les incidents d'enlèvement, et que l'État a re-

commencé à perdre du terrain en termes de sécurité. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie dans les actes terroristes de masse organisés par Boko Haram, qui existe depuis le début des années 2000 au Nigéria. Depuis 2015, l'organisation terroriste a également organisé des attaques dans les voisins des frontières du pays, Cameroun, Chad et Niger. Au moins 2 000 personnes sont mortes dans les attaques de l'organisation dans le bassin du lac Chad.

Port Shahid Rajai (Iran) L'incendie se poursuit, le bilan monte à 46 morts



Une épaisse fumée noire continue de s'élever au-dessus des conteneurs empilés au port Shahid Rajai, selon les images de la télévision d'État diffusées lundi matin en direct. Après la maîtrise du feu, «nous entrerons dans la phase de nettoyage du site et d'évaluation des dégâts», a indiqué la télévision d'État. La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite samedi vers midi (10h30 heure belge) sur un quai du port Shahid Rajai, où transitent 85% des marchandises en Iran. Ce port stratégique est proche de la grande ville côtière de Bandar Abbas (sud), sur le détroit d'Ormuz, par où pas-

se un cinquième de la production mondiale de pétrole, à un millier de kilomètres au sud de Téhéran. «Le bilan des morts dans l'incendie du port Shahid Rajai a atteint 46», a annoncé ce lundi l'agence officielle Irna, citant un responsable local. Selon lui, «1.072 blessés ont quitté l'hôpital et 138 sont toujours hospitalisés». La cause de l'explosion n'a pas été immédiatement déterminée, mais les douanes du port ont indiqué qu'elle provenait probablement d'un incendie qui s'était déclaré dans le dépôt de stockage de matières dangereuses et chimiques. Le guide suprême iranien, l'ayatollah

Immigration clandestine 126 migrants secourus au large de la Libye et de Malte

L'Ocean Viking, le navire ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru 126 personnes au total, lors de deux sauvetages samedi au large de la Libye et de Malte, a annoncé hier l'ONG basée à Marseille. Lors d'une première opération, 59 migrants ont été secourus, dont une femme et dix mineurs, à bord d'un bateau blanc en fibre de verre surchargé. Aucune des personnes naufragées ne portait de gilet de sauvetage, précise l'ONG, en soulignant qu'à la fin de l'évacuation des rescapés, le pilote masqué de l'embarcation a quitté la zone à grande vitesse. Un second sauvetage, concernant 67 personnes dans un bateau en bois surchargé menaçant de chavirer, a ensuite eu lieu samedi en fin de journée, dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise, alors que l'Océan Viking se dirigeait vers le nord de l'Italie et le « port sûr » de Marina di Carrara qui lui avait été désigné par les autorités italiennes.